



LA SANCTION DIVINE !

“L’IMPATIENCE GAGNE LES PRÊTRES ET LES FIDÈLES”.
“QUAND LES CULTES VONT-ILS REPRENDRE ?” (LE FIGARO du 17 avril) Quels cultes, de quelle religion ? Mais de toutes les religions, voyons ! Le président de la République n’a-t-il pas loué « *le sens des responsabilités des religions* » et annoncé que ses services allaient reprendre contact « *avant la fin avril* » pour envisager « *la question de la réouverture des lieux de prière* ». Lesquels ? Mais les mosquées, les temples bouddhistes, les synagogues...

Et les églises ? Ah ! « *Pour l’Église catholique, un rendez-vous téléphonique est fixé prochainement entre les services du Premier ministre et Mgr Éric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France.* » C’est vous dire le « *sens des responsabilités* » qui anime ce dernier !

D’ailleurs, on affirme au plus haut niveau de l’Église de France que les relations avec l’État, en cette période de crise sont « *régulières et excellentes* ». À la bonne heure !

Mais alors, quel est le motif de « *l’impatience* » des peuples ? Thierry Magnin, secrétaire général de ladite Conférence des évêques de France, précise que c’est « *la reprise des messes et sacrements habituels* »... envisagée comme une urgence, car « *le besoin spirituel est une nécessité* ».

« *On sent une impatience chez les fidèles et chez les prêtres, note-t-il. Ce n’est pas de la mauvaise humeur, mais de la vitalité !* » Ce que confirme Mgr Bruno Valentin, jeune évêque auxiliaire du diocèse de Versailles : « *Cela fait six semaines sans messe ! Une faim d’eucharistie se développe chez les fidèles. La lassitude gagne.* » Et chez les prêtres ? Non, il ne semble pas, ni chez les évêques. *Suspens a divinis* par la volonté du président de la République, ils semblent en avoir pris leur parti.

C’est alors que me revient soudain le souvenir des quarante-quatre ans de *suspens a divinis* illégale, illégitime, injurieuse, pernicieuse... mais efficace ! imposée par ces mêmes prêtres et évêques, ou leurs prédécesseurs, à l’abbé de Nantes, notre Père, à

l’initiative de Mgr Le Couëdic, évêque de Troyes, fulminant cette sanction le 25 août 1966, le jour même du quarantième anniversaire de la campagne diffamatoire qui devait conduire Pie XI à “*condamner*” l’Action française, à *excommunier* ses abonnés et les membres de cette Ligue, ainsi permettre à la germanophilie et au prosopéisme de ce Pape, comme à son théodémocratie, de s’exercer despotiquement jusqu’à ce que mort s’ensuive pour 55 millions de victimes sacrifiées à ses chères idoles par une Deuxième Guerre mondiale, « *horrible, horrible* », pire que la première, dont Notre-Dame de Fatima avait chargé de le prévenir, dès 1930, sa messagère soeur Lucie.

En 1991, pour le vingt-cinquième anniversaire de cette sanction inique dont il était frappé, notre Père écrivait :

« *Ma suspense est infiniment moins cuisante pour moi que la condamnation de l’Action française, mais mille fois pire pour l’Église. Les marottes conciliaires et papales qui en sont les causes premières et permanentes, leur servant de protection avancée, continuent de s’exercer despotiquement sur l’Église jusqu’à ce que mort s’ensuive pour cinquante millions d’êtres humains, estimation la plus restreinte des victimes à prévoir des châtiments à venir... C’est dire que dans l’excommunication des gens d’A.F., nos propres parents, ce n’était pas leur infamie, illusoire ! qui était l’important mais la dérive de la religion catholique en démocratie fort peu chrétienne malgré son nom de “*démocratie-chrétienne*”, et le désarmement de nos patries excitant l’Allemagne nazie et la Russie communiste à nous faire la guerre et à nous vaincre, comme il arriva. De même, mes vingt-cinq ans de suspense...* »

« *L’infamie dont je suis sali n’est pas l’important ; elle est en elle-même si mince, qu’à l’examiner à la loupe on n’en voit plus rien. Elle n’en a pas moins servi au parti réformiste, vainqueur au Concile, à terroriser ses adversaires et les pousser au schisme ou les contraindre au ralliement. Le crime capital est dans la forfaiture que dissimule mal cette suspense,*

d'une succession de papes et d'une masse de cardinaux, d'évêques, de théologiens, accusés par nous depuis vingt-cinq ans et sur preuves irrécusables, innombrables ! d'hérésie, de schisme, finalement d'apostasie, qui arguent de cette ridicule sanction disciplinaire et d'une "disqualification" romaine, plus dérisoire encore ! jetée sur moi par voie de presse en juillet 1969, pour ne pas juger infailliblement des graves questions dogmatiques et morales qui nous opposent, question de vie ou de mort pour leurs âmes misérables et celles de millions de fidèles que je les accuse de mener à la damnation éternelle.

« Vingt-cinq ans, ce rideau de vapeur débile, pour dissimuler leur forfaiture ! C'est là le scandale, c'est là l'épouvantable. Cette injure, cette infamie autorise, encourage de minables comparses à s'offrir en exécuteurs des basses œuvres du Pape. Ainsi de cette campagne *antisecte* dont nous sommes la cible principale, dont notre ami Bellanger a souffert littéralement mort et passion. Pour moi, je ne me plains pas, j'ai des nerfs d'acier et je sais ce qu'il y a dans le cœur des hommes et des femmes de ce temps. Je n'accuse personne, sinon les pasteurs de l'Église, le reste n'est que fretin, dont les hérésies, schismes et gnosticismes divers pourraient passer pour des aberrations ou des faiblesses mentales et morales, mais dont la forfaiture appelle une dénonciation publique et implacable, car elle leur mérite *un châtement éternel*, ce dont il est charitable de les avertir et qu'ils seraient bien avisés de craindre. »

Combien de fois avons-nous entendu notre Père murmurer sur un ton angoissé : *Où est Mgr Le Couëdic maintenant ?*

Aux « cinq cents millions de victimes » qu'auraient faites les "armes massives", le Bon Dieu a préféré condamner toute notre hiérarchie à une *suspens a divinis* qui est la juste réponse à leur forfaiture, en guise d'avertissement miséricordieux.

Prions pour eux, prions pour qu'ils l'entendent, que le pape François l'entende ! Il y va de son salut éternel et de celui de son troupeau... affamé !

CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS-MARIE.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment une boisson. » (Jn 6, 53-55)

Ces paroles prononcées par Jésus à Capharnaüm après le miracle de la multiplication des pains donnaient corps et sang à l'antique invitation de la Sagesse personnifiée dans l'Ancien Testament :

« Venez, mangez de mon pain, buvez du vin que j'ai préparé. » (Pr 9, 5)

Deux mille ans de civilisation chrétienne l'ont accomplie à la lettre. L'Église a vécu de l'Eucharistie, et le fruit de cette communion quotidienne au Corps de son Époux, à son Sang Précieux, sont les trésors de sainteté, d'art et de science, de vertu et de charité que les ravages de l'apostasie présente sont en train de dissiper, mais qu'une dévotion tendre envers le Sacré-Cœur eucharistique de Jésus et de Marie restaurera demain, brasier d'amour que les grandes eaux ne peuvent éteindre, ni les fleuves submerger (Ct 8, 7).

Nous ne serons sauvés que si nous devenons enfants de Marie compatissante, debout au pied de la Croix, communiant en corédemptrice et médiatrice universelle à toute la tendresse du Sacré-Cœur envers l'humanité pécheresse pour laquelle il donne son Corps et verse son Sang en sacrifice, pour sa rançon.

Acquis par Lui, par Elle auprès de Lui, dans l'Acte sublime, unique, achevé, de sa mort sur la Croix et de la compassion de sa Mère, il ne nous suffit pas de croire en ce Salut acquis pour nous une fois pour toutes, quitte à en faire l'objet de commémoraisons encourageantes, émouvantes... Il nous faut encore nous en nourrir : *« Je suis le pain vivant descendu du Ciel ; qui mangera ce pain vivra à jamais. Et même, le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. »* (Jn 6, 51)

Incrédules, les juifs ont murmuré : *« Celui-là n'est-il pas Jésus, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment peut-il dire maintenant : Je suis descendu du Ciel ? »*

Précisément, sa Mère elle-même pouvait leur répondre : *« Quiconque s'est mis à l'écoute du Père et à son école vient à lui. Non que personne ait vu le Père, sinon celui qui vient d'auprès de Dieu : celui-là a vu le Père. »* (Jn 6, 45-46) Car, ce qu'il dit de cette relation vitale de tout son être à Dieu son Père, nous pouvons le dire pareillement de cette mystérieuse symbiose qui unissait la Mère et le Fils, comme une sorte de confirmation du témoignage paternel sans cesse invoqué par ce Fils obéissant ; comme s'il avait dit : *« Une autre témoigne de moi et je sais, moi, qu'il est de valeur, le témoignage qu'Elle me rend. »*

C'est pourquoi Dieu veut établir dans le monde en perdition la dévotion à son Cœur Immaculé, afin que le miracle de la conversion des pauvres pécheurs soit véritablement son œuvre à Elle en même temps que celle du Père, l'un et l'autre agissant en leur unique Fils.

(père Bruno de Jésus-Marie.)

V. LE SECRET DE MAURRAS

AU terme d'une longue quête, l'abbé Georges de Nantes, notre Père, pénétra le mystère de l'âme de Maurras écartelée entre sa haine de Notre-Seigneur Jésus-Christ et son dévouement sincère à la France chrétienne et à l'Église qui lui mérita de saint Pie X le titre de « *beau défenseur de la foi* » ! Laissons notre Père nous instruire lui-même des étapes de sa découverte du secret de Maurras.

Tout a commencé par une admiration sans faille pour cet homme de génie tout appliqué au salut de la France.

« Comment ai-je commencé à connaître Maurras ? Eh bien, à la maison et j'ai commencé à avoir pour lui une estime intellectuelle [...]. Lire Maurras dans le journal chaque matin, chaque jour dans *L'ACTION FRANÇAISE*, c'était un bain d'intelligence ; il était intelligent et puis il ne pensait qu'à la France [...]. À douze ans (1936), treize ans (1937), quatorze ans (1938), dix-huit ans (1942), c'est Maurras qui m'a ouvert l'intelligence. »

« Mais *L'ACTION FRANÇAISE* était à l'index ! Ses lecteurs n'étaient-ils pas excommuniés ? Le savais-je bien ? Oui, mais de loin, à travers le cristal de la foi et de la piété de mes parents. » (*MÉMOIRES ET RÉCITS*, t. I, p. 189) L'expression est géniale, admirable : la foi catholique "cristalline" de ses parents ne recevait pas la moindre "ombre" de leur adhésion à Maurras.

Jadis, Maurras avait écrit les *CONTES DU CHEMIN DE PARADIS* en 1892-1893, des textes antichrétiens qui manifestaient un mépris de l'Évangile. « Mon père et ma mère qui ont été maurrassiens toute leur vie, et ma grand-mère également, ne les avaient jamais lus. » Tout ça, cinquante ans plus tard, entre deux guerres mondiales, était sans rapport avec la chronique politique quotidienne qui définissait les conditions du salut de la France. C'étaient des calomnies de démocrates-chrétiens.

Si Maurras lui ouvrit l'intelligence à l'âge de douze ans, l'amour du Sacré-Cœur le saisit à quatorze ans (1938), empoigné pour toujours par le Père de Foucauld, après avoir vu le film de Léon Poirier *L'APPEL DU SILENCE* : « *Je serai moine-missionnaire.* » (*MÉMOIRES ET RÉCITS*, t. I, p. 165-173) Aucune contradiction. Le problème commença à se poser au séminaire.

AU SÉMINAIRE.

L'étape suivante, les études ecclésiastiques, se déroule au séminaire : « Ce fut un continué enchantement de l'intelligence. » (CRC n° 170) Mais, seul séminariste maurrassien, Georges de Nantes prit la mesure de la détestation que le monde ecclésiastique affichait pour Maurras et l'Action française. Alors il se mit à étudier l'ensemble des dossiers de la condamnation.

« J'ai lu les textes de l'Action française et puis les textes de l'Église, comparés comme cela, en dehors de tout débat, dans ma cellule de moine, de

séminariste. J'avais *POURQUOI ROME A PARLÉ* [...]. Je lisais et je comparais. Une chose me frappait, c'était absolument la justification de l'Action française. Elle était haïe par le pape Pie XI, elle était haïe par les jésuites, elle était haïe par les démocrates-chrétiens qui voulaient leur revanche contre le Pape qui avait condamné le SILLON, c'est-à-dire la démocratie chrétienne : saint Pie X... Bref, il y avait une lutte, une guerre civile en France depuis le début du siècle, depuis Léon XIII qui avait forcé les catholiques français à se rallier à la République, et dans cette guerre civile, l'Action française était véritablement le fer de lance de la réaction, catholique française ou pas *catholique*, mais toujours est-il *française*. Et le clergé avait décidé sa mort. Et alors, le trafic des citations, les interprétations scabreuses m'ont écœuré. La manière dont le pape Pie XI a condamné l'Action française sans la condamner tout en la condamnant était tellement fautive que je me suis blindé, moi, dans mon Action française [...].

« J'étais au séminaire, je n'étais pas un traître, je continuais à être Action française, implacablement ! Avec par-ci par-là des textes que je lisais de Maurras qui me paraissaient blasphématoires, oui, vraiment blasphématoires. Mais j'avais dix-huit ans ! Et donc cela ne m'ébranlait pas [...]; d'autant plus que l'Action française disait qu'on les comprenait mal, que ce n'était pas du tout contre le Christ, mais contre les protestants [...]. Sur le moment, je ne voyais pas pourquoi Maurras aurait passé son temps à injurier Jésus-Christ ou alors vouloir « *établir l'esclavage* ». Donc, c'était ennuyeux, ça ; je ne réalisais pas l'importance. » (Conférence à la Permanence, 11 mars 1993)

C'est pourquoi il passa toute une première étape de sa vie à innocenter Maurras. Cependant, en pleine épuration de 1946, cet attachement faillit le faire renvoyer du séminaire. « C'est miracle que je sois passé et que je sois devenu prêtre. » (Conférence à la Permanence, 11 mars 1993)

De toute l'ardeur de son âme sacerdotale, le jeune abbé de Nantes voulait servir tout à la fois en disciple de Maurras et en fils de saint Pie X ; « défendre le pays, à ma petite place, et réparer un peu l'injustice que l'A. F. a subie depuis 1926 du fait d'un clergé français trop peu éclairé, et dévoyé de sa grande tradition de défense de la cité et de la vraie paix », écrivait-il à son Maître, en 1949. Et, il fut « harponné » par *ASPECTS DE LA FRANCE*.

RÉDACTEUR À ASPECTS DE LA FRANCE

SOUS LE NOM D'AMICUS.

« Je faisais déjà à ce moment-là cette symbiose de notre vraie religion, de notre mysticisme, avec la politique maurrassienne. Eh bien ! on me considérait comme un intempêtif. “À l’A.F. on n’a pas besoin de curés !” [...] Je voulais réconcilier les deux branches de la France, à savoir le courant mystique, le courant catholique et puis ce courant qui était pragmatique, si on peut dire, ou empiriste organisateur, et donc que le Christ soit reconnu Roi de France. » (Conférence à la Permanence, 11 mars 1993)

Amicus justifiait donc Maurras de s’en prendre au “Christ de la Réforme”, afin de mieux exalter le “Christ catholique”, et d’enseigner sous les figures charmantes du *CHEMIN DE PARADIS* une morale stoïcienne de l’équilibre, de l’harmonie, une morale tout à fait grecque. C’est ce qu’il écrivit à son maître, le 20 décembre 1951, soucieux de savoir s’il exposait bien sa pensée dans les conférences qu’il donnait aux jeunes étudiants d’Action française. « Maurras ne voulait pas entendre ce curé mettre en relation la mystique catholique, la mystique chrétienne avec son positivisme [...]. Il ne m’a rien répondu. Je me suis dit : c’est parce que c’est mal foutu, je suis un pauvre type [...]. Il n’a pas de temps à perdre à me répondre. Maintenant je me dis : il ne voulait pas me répondre, précisément parce que je me trompais et qu’il n’était pas du tout pour le christianisme [...]. Donc Maurras me voyant là-dedans a voulu me voir partir. » (Conférence à la Permanence, 11 mars 1993)

Amicus rehaussait le nationalisme intégral d’une forte mystique. Cela convergait avec la thèse de métaphysique qu’il préparait. « C’est l’empirisme organisateur de Maurras, au regard braqué sur “l’immense réciprocité de services” que constitue la communauté humaine, qui m’a délivré du personnalisme de Maritain et de son odieux solipsisme, fauteur d’anarchie. Ce qu’on me reprochait comme une honte me paraît aujourd’hui avoir été mon salut spirituel, ma lumière, et je crois que cela constituera un jour pour Maurras un beau titre de gloire [...].

« Je retrouvais mon humanisme dévot et mon humanisme de droite, disons saint François de Sales et le cardinal Pie, saint Pie X et Maurras. Je criais de contentement. » (CRC n° 170)

Mgr Feltin, ayant enfin découvert l’identité de cet Amicus qui, par amour filial et fidélité au Maréchal, osait titrer dans *ASPECTS* : “À LA CROIX, ON CRUCIFIE ENCORE !” chassa l’abbé de Nantes du diocèse de Paris. Celui-ci informa Maurras le 25 juin 1952 de cette « triste nouvelle » qui l’obligeait à cesser toute « activité politique », tout en assurant son maître de son « indéfectible attachement ».

Maurras gardait jalousement son “secret”, l’équipe dirigeante priait l’abbé de ne pas mêler

la religion au combat politique, et le cher Père Beaufine, apparemment mourant, le pressait théâtralement de quitter l’Action française ! (cf. *MÉMOIRES ET RÉCITS*, t. II, p. 146-148)

Cela n’entama pas son “indéfectible attachement” à la seule et entière vérité. Dès qu’il le put, notre Père reprit du service à l’A.F., engageant Jean-Marc Varaut à fonder A.F.U. et en lui fournissant les meilleurs articles, participant aux camps. Mais ce “curé” à la foi incontournable dérangeait trop. « On m’a mis dehors de l’Action française ! » (Conférence à la Permanence, 8 octobre 1992)

PREMIER BILAN.

Sous le double patronage de Charles Maurras et du Père de Foucauld, notre Père établissait sa « doctrine de la Contre-Réforme, doctrine de pure théologie, doctrine de politique, et c’est l’Action française [...], mais c’est l’Action française sacralisée [...]. Depuis toujours j’ai été très maurrassien, mais jamais mon maurrassisme n’a déteint sur ma religion. J’ai donc travaillé instinctivement, mettant de l’ordre dans mes pensées, à la christianisation de Maurras. » (Conférence, 31 juillet 1976)

Posant « l’Évangile comme la pierre fondamentale de notre politique », l’abbé de Nantes dépassait Maurras (Sermon, 5 juin 1976, S30). En fait, il le contredisait. Mais il ne s’en rendait pas compte.

« Quelle est la doctrine du Christ, que le Saint-Esprit, l’Esprit d’Amour nous rend agréable, admirable, à laquelle il nous attache de tout notre cœur ? C’est qu’il y a paternité et filiation ; que partout où il y a inégalité, ce n’est pas une inégalité de combat, de haine, de lutte, d’antagonisme féroce, irrémédiable, c’est un lien de père et de fils. *Toute inégalité est protectrice*, disait Maurras. Mais je dis plus que Maurras : toute inégalité est une dérivation de la volonté de Dieu. Toute inégalité est un commencement d’Église, toute hiérarchie est sacrée, et donc toute hiérarchie est admirable, toute hiérarchie est aimable. » (Sermon, 6 juin 1976 ; S30).

À « je ne sais quel scribouillard » qui accusait notre Père de ne pas être maurrassien, à cause précisément de sa foi catholique, il rétorquait : « Mais moi, je suis supérieur à Maurras ; il faut que chaque catholique se rende compte qu’il a en lui une lumière, une vérité supérieure à la vérité que Maurras, lui, homme sans foi pendant tout le parcours de sa vie, a peu à peu mise à jour. Maurras n’est que politique [...]. Nous aurions tout à fait tort de mettre notre religion à part, car notre religion vient précisément éclairer de sa lumière céleste cette connaissance que nous avons de la société humaine. » (Conférence, juin 1976 ; S30)

Cette « symbiose de notre vraie religion, de notre mysticisme, avec la politique maurrassienne » trouva son aboutissement dans la *POLITIQUE TOTALE*. Il

suffisait « d'adosser la politique naturelle de Maurras à notre *MÉTAPHYSIQUE TOTALE*, ce qui était déjà prometteur, mais de joindre cette haute sagesse, cet art royal à la mystique chrétienne, catholique, qui en vérité l'avait, pendant mille ans et plus, instituée, développée et conservée dans notre royaume de France [...].

« De Jean de Terrevermeille à Charles Maurras et aux *150 POINTS* de notre Phalange catholique, royaliste et communale, c'est toute notre Politique totale qui se trouve constituée. » (CRC n° 195, décembre 1983)

« *IL N'Y A QU'UN SALUT,*

C'EST LA SAINTE VIERGE ! »

Notre Père dénonçait comme « un grand malheur de notre “droite”, de notre “extrême-droite” contemporaine, de s'être vouée à la politique en mettant à la porte la religion, parce que la religion prétendument gênait notre politique ! [...] Maurras a trouvé la science politique, c'est tellement clair, tellement évident ! Comment n'a-t-il pas persuadé tous ses contemporains ? [...] Tant que le démon régnera, les âmes diront *NON* à vos vérités politiques, parce qu'elles ne veulent pas de la vérité [...].

« Aujourd'hui, il faut que nous aimions Dieu, que nous nous mettions au service de Dieu, que nous aimions les mystères de Dieu, et je vous dis que toute la politique, nous la comprendrons du premier coup [...]. Oui, oui, en faisant une récollection sur la Sainte Vierge ! Entrez donc à plein dans cette dévotion à la Sainte Vierge ! » (Récollection mariale, *LE DESSEIN DE DIEU*, 14 mai 1977)

« Où est le salut aujourd'hui ? Je n'hésite pas à dire que le salut n'est pas d'abord dans la politique, le salut n'est pas d'abord dans l'économie, le salut n'est pas d'abord dans les armes, ni dans la bombe nucléaire, ni dans la bombe à neutrons, ni dans les sous-marins lanceurs d'engins, etc. [...] Dans la politique, dans l'économie, dans les armes, dans les choses militaires, il n'y a qu'un salut, c'est la Vierge Marie ! [...] D'abord retrouver notre culte à la Vierge Marie. D'abord ? Avant le culte de Dieu ? Oui, parce que Dieu l'a voulu. Dieu a voulu que sa sainte Mère passe avant lui. » (Sermon, 4 mai 1980)

Au-delà de l'empirisme organisateur de Maurras, au-delà de l'humanisme, au-delà de cette sorte de confiance en l'homme, devant l'état catastrophique actuel, notre Père donnait la seule espérance sérieuse : « *Dieu régnera*. Je voudrais imprimer dans vos âmes le mot de “*règne de Dieu*” [...]. Le Cœur Sacré de Jésus prépare son Règne universel par le Règne universel du Cœur Immaculé de Marie [...]. Le Roi des rois et Seigneur des seigneurs donnera à sa Mère l'honneur d'écraser le démon de son talon immaculé et de donner au monde la paix. » (Sermon, 30 janvier 1985)

POUR SORTIR DU DÉBAT,

“TOUT INSTAURER DANS LE CHRIST”.

« Nous, gens de droite, nous, légitimistes, nous, d'Action française, nous nous sommes épuisés en démonstrations politiques [...]. Primauté de l'ordre politique par rapport au combat, à l'activisme ; d'abord, restaurer les institutions. Mais enfin, *d'abord* Jeanne d'Arc avait fait confesser ses soldats ; *d'abord*, Jeanne d'Arc avait fait prêcher son armée par les capucins, comme le bon Père Joseph fera prêcher les armées au siège de La Rochelle. Et quand les armées se sont converties, quand elles ont dit rosaire sur rosaire par milliers, la ville fut prise. » (Sermon, 28 septembre 1985)

« L'humanisme orgueilleux de Louis XIV qui ne veut pas s'agenouiller devant le Cœur de Jésus s'est prolongé dans l'humanisme de notre Maurras qui n'a pas *su* s'agenouiller devant le Christ Sauveur et nous entraîner dans cet acte religieux. » (Sermon des vêpres, 28 septembre 1985) La vérité est qu'il n'a pas *voulu*, comme notre Père va le découvrir.

« Le grand débat où nous sommes après un siècle de luttes épuisantes entre les “politiques” et les “ligueurs” ; les politiques, cela s'appelle l'Action française, avec son chef agnostique, “politique d'abord” et peu importe le Christ-Roi [...]. Les autres en face ce sont les démocrates chrétiens, dont les derniers Papes sont l'illustration la plus brillante [...]. Nous devons *tout instaurer dans le Christ*, comme le disait Pie X [...]. Il faut que Maurras cède enfin et reconnaisse qu'on ne peut rien faire en France, sinon avec le secours de l'Église catholique et que c'est véritablement un contresens et un blasphème de dire que l'Église catholique peut ne pas être chrétienne, que la grandeur de l'Église catholique lui vient d'ailleurs que du Christ lui-même. » (Sermon, 29 septembre 1986)

LE CHOC DOULOUREUX.

Disciple de Maurras, notre Père n'avait retenu du *CHEMIN DE PARADIS* qu'un enseignement de sagesse, en opposition à tous les désordres de l'époque. Certes, cela pouvait porter contre le Christ si on n'y prenait pas garde ; mais en 1986, il découvrit que le secret de ces contes était une jalousie du Christ, une haine du Christ (12 août 1986, préparation du camp *MAURRAS FACE À JÉSUS-CHRIST*). Alors que notre Père avait entrepris cette étude pour « redresser l'A.F. en cherchant le secret intime de Charles Maurras, pour enflammer les cœurs, j'y ai découvert l'Antéchrist enfoui au fond d'un cœur » (explication en Chapitre, 9 octobre 1997).

Quel choc ! « Les frères avaient préparé les conférences sous ma direction, c'était vraiment très approfondi, et là je me suis aperçu que Maurras avait la haine de Jésus-Christ, une haine comme le Satan qui l'habitait. Ça, ça a été pour moi un coup terrible. Je le découvrais et, même dans ce conte

d'EUCHER DE L'ÎLE, ce cadavre de jeune homme qui est dans une bauge de marbre au fond de l'étang de Berre, etc., eh bien ! c'est l'Eucharistie.» (Conférence à la Permanence, 11 mars 1993)

ÉTUDE DES CONTES DU CHEMIN DE PARADIS.

Notre Père avait toujours édulcoré ces blasphèmes « pour les faire admettre aux chrétiens, en leur disant : “Ce n'est pas grave !” » À la suite du Père Descoqs, il pensait : « Maurras aime l'Église, il est impossible qu'un jour cela ne l'amène pas à aimer le Christ. » (*L'ACTION FRANÇAISE ET LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE*, avril 1993, F33)

« Pour ma part, j'ai joui de ces paroles de blasphèmes, parce que je ne pensais pas que mon Dieu en soit blessé là-haut dans son Ciel [...]. Le *CHEMIN DE PARADIS* est un livre d'une beauté plastique, d'une beauté romantique, d'un style admirable [...]. Ces contes ont, en fait, deux étages. Pendant toute une partie de ma vie, j'ai justifié Maurras et réclamé contre la mise à l'index du *CHEMIN DE PARADIS*. Puis, un jour, la vérité m'est apparue [...]. J'ai été obligé de rendre les armes [...]. Aucun livre, jamais, depuis le commencement du monde, n'a été plus sacrilège que ce livre-là. » (Mutualité, 15 juin 1995, *LA CONDAMNATION DE L'A.F.*).

« Ce jeune homme d'un génie prodigieux [...] enferme, bien cachée, sous une apparence de paganisme serein, la pire des polémiques, la pire des critiques, la plus haineuse des subversions du christianisme. » (Sermon, 1^{er} novembre 1986) Il « s'est juré d'assister à la disparition du christianisme et de recréer un paganisme heureux » (*ÉTUDE DU CHEMIN DE PARADIS*, Toussaint 1986, PC33).

Il fallait que ce jeune Maurras soit mené, possédé par quelque démon pour porter aux âmes un tel poison, constate notre Père, qui ajoute : « Imaginez que ce soit un ennemi de l'Église et un ennemi de l'Action française qui ait découvert tout le secret de ces contes jusqu'ici dérobé à la vue des mortels, qui en ait fait un livre... Il faut bien dire que ces contes ont été inspirés par une haine du Christ, non pas une haine-vertige, une haine d'hystérie, mais une haine calculée, une haine attentive aux moindres signes, attentive à sculpter en chaque phrase un sacrilège, un blasphème nouveau [...]. Dieu a permis cela ? En même temps, Il a donné à cet homme la force de contenir ce secret comme dans une chambre forte [...] de travailler au salut de cette nation, de travailler à la contre-révolution et à la contre-réforme universelle, pour que triomphe de nouveau l'Église ! [...] Ce réquisitoire contre le Christ et ce réquisitoire contre l'Église, c'est un esprit de mensonge qui les a inspirés du commencement jusqu'à la fin. » (Sermon, 3 novembre 1986, PC33) Le jeune Maurras n'avait-il pas annoncé, en 1890, à Mgr Penon qu'il serait un personnage double : « *Maintenant, j'avancerai*

mais masqué, pour ne pas peiner les gens qui sont mes proches, dont je respecte l'âme et la conviction. »

Quel amas de contradictions, dans un même homme, portées à leur paroxysme ! Notre Père réussit à l'éclairer en dévoilant le sens profond du *CONTE DE LA BONNE MORT* et en l'appliquant à Maurras lui-même :

« Cette âme païenne va dire à Dieu : “Nous allons faire un marché ; vous me laissez libre d'être un parfait païen et d'instruire le monde de mon paganisme [...]. En contrepartie, je vous reconnais le droit de me juger à la fin des temps et d'user de miséricorde, selon ce que vous enseignez dans l'Église.” » Selon ce contrat, Dieu le laissera libre d'être un parfait païen, mais il ne réussira en rien et sera malgré lui un instrument du Règne de Dieu. Et, à la fin, Dieu le sauvera...

« Ainsi s'explique la prophétie du pape Pie X : « *Il ne sera plus de ce monde quand il se convertira.* » Et ainsi s'explique sa vie absolument contradictoire : Maurras n'a pas fait le mal qu'il voulait faire et il a fait le bien qu'il ne voulait pas faire [...]. Sans quoi, il faudrait dire que Pie X n'a rien compris au mystère de cet homme et que, au contraire, Pie XI a eu raison de le condamner, avec tous ceux qui se déchaînaient avec haine contre lui. » (Sermon, 3 novembre 1986, PC33)

« Il fallait nous débarrasser d'un homme gênant, il fallait que, à travers l'étude impitoyable de ces neuf contes du *CHEMIN DE PARADIS*, nous chassions l'Antéchrist afin que le Christ règne. Là, point de pitié, comme il est dit : “*Amicus Plato, magis amica veritas*”. Nous ne prétendons pas dépasser Maurras, mais quand Maurras s'érige en autre Christ, en autre Sauveur de l'humanité, rêve tout jeune de dominer le monde, de dominer la société pour lui enseigner une nouvelle manière de vivre, une nouvelle morale qui, certes, porte remède à l'idéalisme et au romantisme de son âge, mais qu'il le fasse en excluant le Christ de la vie de l'homme personnel et de l'homme social, cela ne peut être, il fallait que nous réglions son compte à Maurras, qu'il nous pardonne ! Que ses mânes aux Champs-Élysées nous pardonnent cette injure. Il fallait le faire, nous l'avons fait.

« Cela dit, il faut considérer à quel point Maurras fut un maître par ailleurs excellent et nous pouvons reprendre ces mêmes contes et en tirer de nouvelles et grandes richesses ; il suffit de les respirer dans le temple de l'Église catholique, il suffit de les entendre dans le corps et le cœur de l'Église, notre mère. » (Sermon, 3 novembre 1986, PC33)

« En 1898, Maurras tourne la page, il laisse tout cela, mais il le laisse au fond de son cœur sans se rétracter. Il ne s'est pas converti [...]. Il lui aurait suffi de dire que tout cela, c'étaient des folies de jeunesse et, s'en confessant, cela disparaissait en une minute. Il ne l'a jamais voulu. Quand ses ennemis dénoncent ses blasphèmes de jeunesse, il esquive le coup en

arguties apaisantes, mais ne les rétracte jamais. Il ne s'est jamais rétracté, du moins dans ces années. » (Conférence : *HISTOIRE VOLONTAIRE DE SAINTE FRANCE*, 1900, F 28, 1992-1993) Pour poursuivre l'œuvre d'Action française, il fallait qu'il dissimule qu'il était toujours dans les mêmes sentiments.

Dès le début, le jeune abbé de Nantes avait osé poser la question à son Maître : « “Vous êtes anti-chrétien et vous faites l'éloge de la religion catholique. Quand on vous demande raison de votre anti-christianisme, vous dites que cela n'atteint absolument pas la religion catholique parce que le Christ contre lequel vous en avez, c'est *le bizarre Jésus romantique et saint-simonien*, le Jésus contre lequel vous en avez, vous dites que c'est le Jésus protestant, mais enfin, c'est le Jésus historique, oui ou non ? ” Il ne m'a pas répondu... »

« Si c'est le Jésus historique, Maurras blasphème Jésus, et il se disculpe en disant que c'est le Jésus protestant, mais nous, l'Église catholique, nous sommes fondés par le Jésus historique, et s'il insulte le Jésus historique, il insulte l'Église catholique ! On ne peut pas faire la louange de l'Église catholique en disant qu'elle a eu l'immense mérite d'ôter le venin du *MAGNIFICAT* ! [...] »

« En toute vérité, je ne peux édulcorer, passer outre les blasphèmes comme l'ont fait nos pères [...]. Ils pensaient que Maurras les avait rétractés. Ils pensaient que la politique maurrassienne n'avait aucun rapport avec ces blasphèmes. Mais si cet homme a blasphémé Jésus-Christ et l'a contredistingué de l'Église catholique [...], sa restauration monarchique n'avait plus rien de chrétien [...]. Il en ressort une politique qui est absolument étrangère à la religion catholique. Dans son *ENQUÊTE SUR LA MONARCHIE*, il n'y a pas un mot de Jésus-Christ, il n'y a pas un mot de Dieu, il n'y a pas un mot de religion. » (Conférence à la Permanence, 8 octobre 1992)

« C'est très difficile, à quelqu'un d'Action française, de continuer à dire que Maurras a été le sauveur de la France, que toute sa théorie politique est juste, et en même temps de soutenir qu'il est toujours resté dans son incroyance du début comme dominé par un diable en lui-même, parce que je suppose qu'il en souffrait. C'est malgré lui, Maurras c'était comme ça. »

« Alors c'est là que j'ose trancher en disant que ce qui est orthodromique, c'est Pie X ne condamnant pas ces bouquins pourtant condamnables, parce que cela desservira ceux qui en France luttent pour l'Église catholique. Et Pie XI faisant le contraire. En fait, c'était la politique de Maurras qui gênait la politique de Pie XI et donc je continue à être contre Pie XI. Mais quand je vois des maurrassiens qui sont absolument agnostiques qui se font gloire de ne pas croire en Jésus-Christ et prétendre que c'est l'héritage de Maurras... » (Conférence à la Permanence, 8 octobre 1992)

D'où cette question qui reste tragique jusqu'à aujourd'hui et elle n'est pas encore résolue :

« *Fallait-il condamner Maurras ? Fallait-il laisser Maurras développer son Action française, lui-même restant ce païen qu'il avait toujours été ? Que fallait-il faire ?* » (*L'A.F. ET LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE*, avril 1993, F 33)

FALLAIT-IL CONDAMNER MAURRAS ?

« On n'est pas sortis du débat instauré sous Pie X entre les gens de l'Action française et les démocrates-chrétiens. Ma vocation a été d'en faire sortir l'Église. Du moins, je m'y suis appliqué... Je n'ai cessé de travailler Maurras, je le connais par cœur, et j'ai ma solution, mais c'est très difficile. (Conférence à la Permanence, 8 octobre 1992)

« J'ai cherché la vérité sur ce point douloureux, j'ai fait des quantités de conférences et je crois que maintenant je suis arrivé à ce que je pense être la vérité définitive [...]. »

« Ce qu'il faut bien voir quand on étudie l'histoire, c'est le mouvement des idées : Maurras a injurié le Christ en 1894, mais cela ne produira son effet comme une bombe à retardement que dix ou quinze ans plus tard (sous Pie X), et cela produira son effet de déflagration totale trente ans plus tard (1926 : condamnation de l'A.F. par Pie XI).

« Maurras dont nous faisons un maître de la pensée française, la grande pensée politique de notre vingtième siècle, a rapporté d'Athènes une leçon publique : il faut revenir à la monarchie, et une leçon secrète : il faut détruire le christianisme. Voilà le problème du vingtième siècle. » (*L'A.F. ET LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE*, avril 1993, F 33)

Résolu à anéantir le christianisme et nous ramener à la sagesse païenne, Maurras publie dans *ANTHINÉA* sa page sur le *Choros*. Ce texte « a véritablement bouleversé les prêtres qui l'ont lu, blessé les cœurs sacerdotaux » :

« *Par le Christ, la mort de cette civilisation est venue, les ténèbres se sont répandues sur le monde, mais le retour des choses, Koros, la danse perpétuelle de l'univers fait que ce qui est mort renaîtra et que ce qui est vainqueur disparaîtra, et rien ne résiste à la volonté tendue d'un esprit préparé et fort.* »

Les abbés-démocrates s'en saisissent pour arrêter l'élan de la jeune Action française [...]. Laberthonnière, moderniste, démocrate avait une haine de Maurras, parce qu'il n'était pas démocrate, parce qu'il n'était pas moderniste ; mais c'était un saint prêtre. Il était démocrate, c'était absurde ; il était moderniste, c'était le fait de sa pensée, mais enfin il aimait Jésus-Christ, et ne pouvait pas supporter la haine qu'il sentait pour Jésus-Christ chez Maurras. » (*L'A.F. ET LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE*, avril 1993, F 33)

« Que pouvait-on répondre à ça ? Pie X nous sort de l'impasse, en 1908. Il répond : *DAMNABILES*

– et maintenant je donne à ce mot toute sa force. Pie X, écœuré de ces blasphèmes, ne peut pas supporter de lire dans un livre qui lui était recommandé par ses meilleurs prêtres des blasphèmes de ce genre : *DAMNABILES*, ils sont condamnables, *SED NON DAMNANDOS*, mais il ne faut pas les condamner. Pourquoi ? Parce que c'est le meilleur défenseur de la France que Pie X aime et veut restaurer dans sa gloire, de la monarchie. Pie X va prophétiser le retour de la France à sa grande vocation [...]. Si Pie X n'avait pas été là, si Léon XIII avait vécu plus longtemps, si on avait eu comme successeur un autre Pape démocrate, la France était perdue (*L'A.F. ET LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE*, avril 1993, F 33).

« *Damnables sed non damnandos* », c'est vraiment le plus beau jugement jamais rendu dans un Palais de Justice. » (Mutualité, 15 juin 1995, *LA CONDAMNATION DE L'ACTION FRANÇAISE*)

FALLAIT-IL CONDAMNER L'ACTION FRANÇAISE ?

« Trois chefs d'accusation : son fondateur et son chef était païen, c'est Maurras ; sa politique était naturaliste, son action était immorale.

« C'est vrai ? c'est faux ? Je me suis battu moi-même contre moi-même toute ma vie, allant d'un parti à l'autre. Je peux en parler, je suis d'Action française, je suis catholique et je crois être arrivé maintenant à soupeser d'une manière équitable les responsabilités, les torts des uns et des autres.

« La première bataille entre l'A.F. et l'Église a eu lieu entre 1900 et 1914 ; elle est absolument décisive pour nous faire choisir notre parti. Elle s'est terminée grâce à saint Pie X. La deuxième bataille, c'est après la guerre. » (Conférence à la Mutualité, 15 juin 1995, *LA CONDAMNATION DE L'ACTION FRANÇAISE*) Le temps de l'enfance de Georges de Nantes né le 3 avril 1924, l'année de la victoire du cartel des Gauches.

« Quand j'étais enfant, on me disait : Maurras n'a pas la foi, Maurras, c'est le Sauveur de la France. Oui, mais, disait papa, il faut la grâce pour avoir la foi ; et papa emboîtait le pas à tous les théologiens de l'A.F. qui se faisaient une religion "fausse", en disant que Maurras n'a pas la grâce, on ne peut pas lui reprocher de ne pas croire en Dieu [...]. Pendant ce temps, la France est tombée dans le laïcisme. » (Sermon, 7 novembre 1999)

« Maurras ne croit pas en Dieu. Mais savoir que Dieu existe n'est pas une question ! Vous n'avez qu'à lire les *150 POINTS* : l'existence de Dieu est non seulement une démonstration philosophique, mais c'est une intuition naturelle ! Nous sommes certains que Dieu existe. On ne peut pas dire que Dieu n'existe pas sans pécher. Maurras s'est acharné dans cet "agnosticisme" et l'a proclamé dans des termes injurieux [...].

« Mais, il fallait attaquer cette fois, non pas Maurras, mais l'Action française elle-même. Le Pape a choisi de l'attaquer sur un sujet nouveau qui avait

été difficilement abordé par les curés démocrates qui, eux-mêmes, étaient très fautifs sur ce sujet-là et qui est un sujet difficile à trancher : c'est le naturalisme.

« L'Action française est naturaliste, c'est-à-dire qu'elle n'aligne pas sa politique avec la morale chrétienne, parce que quand on ne croit pas en Dieu, quand on ne croit pas en Jésus-Christ, on ne peut pas faire appel à la foi, aux lumières surnaturelles que l'Église a reçues de son Fondateur, Jésus-Christ [...]. On va faire une politique, mais empirique, à la suite de tous les positivistes du dix-neuvième siècle [...]. Cet empirisme organisateur a produit une œuvre magnifique, à savoir que, pendant cinquante ans, l'Action française a été le maître à penser, la lumière pour toute la France et même au-delà de la France, tellement la politique de Maurras était, je n'ose pas dire divine, mais cela mériterait presque ce qualificatif [...]. Les théologiens lâchés par Pie XI contre l'Action française ont commencé à remuer ce problème des rapports entre la nature et la surnature, dont on ne pouvait pas sortir [...]. Il aurait fallu répondre : Maurras, sa politique ? Elle est toujours pratiquement en accord avec notre foi catholique !

« Mais à partir du moment où on disait : "On n'a pas besoin de la foi", on était justiciable des condamnations de l'Église. » (Conférence à la Mutualité, 15 juin 1995, *LA CONDAMNATION DE L'A.F.*)

« Maurras a bien démontré que la politique c'est une science, c'est comme la géométrie, c'est une science et une physique sociale [...]. Cela nous a été très pernicieux, car il a fait ce qu'il appelle une politique naturelle et c'est vrai qu'il a trouvé des lois essentielles de la vie politique, mais la lumière surnaturelle, toute l'innervation de la politique française par la sainteté, le Sacre de Reims, pas un mot ! » (Conférence à la Permanence, 8 octobre 1992) À *ASPECTS DE LA FRANCE*, tous disaient : « On fait de la politique, on fait "le salut de la France qui est le principe premier de toute notre réflexion." Il ne reste plus que la politique, qu'une politique stérilisée, mais la religion, notre religion à nous n'avait plus sa place [...]. *Le principe premier de toute notre réflexion*, c'est mettre la France à la place de Jésus-Christ. Et aussi c'est perdre les lumières surnaturelles très nécessaires pour faire une juste politique. » (Conférence à la Permanence, 11 mars 1993)

« L'Action française s'est durcie et s'est persuadée qu'il n'y avait qu'une question politique. Elle s'est fait une conscience vierge à trop bon prix. Quand on est catholique et qu'on suit un maître qui a horreur de Jésus-Christ, c'est vrai que c'est difficile et que Dieu ne donne pas ses grâces. » (Conférence à la Mutualité, 14 décembre 1995)

« Je suis prêt à quitter Maurras dans la mesure où son laïcisme, son naturalisme font obstacle au règne du Christ et de sa Sainte Mère. Je suis prêt à le faire dans la mesure où j'y serai obligé, parce que, entre Jésus-Christ et Maurras, mon choix est fait et il ne

peut y avoir de salut de l'Église, de la France, de nos âmes que dans l'obéissance au Sacré-Cœur et le Sacré-Cœur ne veut pas de la démocratie ; mais il ne veut pas non plus un retour au paganisme et au naturalisme anciens. » (Sermon des vêpres, 2 juillet 1995)

« Nous sommes obligés, je le dis chaque fois avec chagrin et avec crainte et tremblement, obligés de donner tort à Maurras et à l'Action française, à cause de leur naturalisme. Ils vont bien à la messe s'ils sont catholiques, avec beaucoup de piété, mais quand ils font de la politique, ils oublient tout cela, pour faire de l'empirisme organisateur [...].

« Penser que ce mouvement, qui a eu tellement de dévouement pour la patrie pendant cinquante ans (on peut même dire quatre-vingt-dix ans puisqu'il a commencé en 1900) est sans fruit ! Pourquoi sans fruit ? Parce que Dieu n'y était pas. Il était là, mais dans le tiroir. Dieu n'est pas fait pour être mis dans le tiroir. » (Sermon, 6 novembre 1997)

CONSÉQUENCES ET RETOURS

SUR DES "FORMULES ASEPTISÉES".

« Souvent j'ai pensé que toutes ces formules de Maurras, et à l'emporte-pièce, étaient aseptisées pour devenir précisément des formules qu'on apprend en camp entre étudiants ; c'est clair, on devient tous maurrassiens [...]. Mais en creusant un peu, ces fameux slogans ne sont pas seulement neutres, mais ils sont vicieux. Et le *compromis nationaliste* c'est la bonne manière de faire disparaître les forces catholiques. » (Conférence à la Permanence, 1993)

Notre Père discernait bien : « Les poilus avaient un amour de la France que nous n'avons plus. Je comprends pourquoi Maurras, à ce moment-là, disait qu'il fallait un compromis nationaliste, à savoir que, par-dessus toutes leurs différences, catholiques, protestants, francs-maçons, les Français avaient en commun l'amour de la France. À cette époque, c'était vrai. Maurras le disait, les poilus l'ont prouvé. » (Sermon, 20 novembre 1994)

Mais en définitive : « Les meilleurs de nos contemporains ont commencé par faire ce qu'il ne faut pas faire : un compromis nationaliste avec les gens qui croient et ceux qui ne croient pas. On étudie le relèvement de la patrie, la restauration de la monarchie sans qu'il soit question de la Sainte Vierge, de Jésus-Christ, pour ne troubler personne, juste un coup de chapeau à l'Église comme un instrument de la restauration nationale, du redressement français, mais sans le moindre besoin de croire au mystère du Christ, fondateur de l'Église. On s'est trompé dès le point de départ. » (Congrès-Toussaint 1995)

« C'est la leçon saisissante de la vraie Jeanne d'Arc qui m'a donné le courage de rompre une fidélité de toujours avec la pensée de Maurras "*agnostique*", et avec un combat d'A.F. d'où la foi en Jésus-Christ était exclue au prétexte d'un nécessaire "*compromis*

nationaliste" et d'un "*Politique d'abord*" qu'aura abominé Jeanne d'Arc jusque dans la pensée des conseillers du roi et de Charles VII lui-même. » (CRC n° 322, mai 1996)

La raison de l'échec n'est plus alors imputable au « *guignon français* ».

« Depuis 1880, 1890, vraiment, nous ratons tout. C'est tellement vrai que je me suis rappelé que Charles Maurras avait écrit un livre qu'il avait appelé *LE GUIGNON FRANÇAIS*. Maurras appelait cela le guignon français. Il montrait qu'on avait raté toutes nos chances. » (Sermon, 22 novembre 1992)

« Ce n'est pas un guignon, c'est une manière de penser d'un homme qui n'a pas la foi. Maurras n'avait pas la foi. Ce n'est pas un guignon, c'est que les Français sont menés par des pasteurs qui sont républicains, qui sont démocrates, qui ne veulent pas du retour à l'ancienne société dont Dieu était le chef, même nos évêques ! Léon XIII nous a ralliés à la République, au pouvoir de l'homme, au culte, à la liberté de l'homme. » (Sermon, 1^{er} janvier 1994)

Maurras a bien démontré que la démocratie était *absurde*, mais il fallait ajouter qu'elle était *impie*. « Voilà pourquoi notre France rongée par la démocratie ne peut recevoir les grâces dont le Cœur de Jésus déborde. » (Sermon, 9 juin 1991)

« De plus en plus, je pense que dans l'analyse de Maurras, il y avait une lacune telle que Maurras n'a rien produit. Pourquoi ? Parce que Maurras a fait la démonstration de l'absurdité de la démocratie, système aberrant, comme une géométrie peut être aberrante. Il avait absolument raison ; et pourtant cela n'a pas converti un seul Français, parce qu'il s'est contenté de remplacer un système par un autre, méconnaissant que cette République est une antireligion, un régime de Satan [...]. Maurras dit bien que la République est absurde, c'est évident. Mais ce système est beaucoup plus, il est impie [...].

« Vous voyez à quel point dans cette perspective le culte du Sacré-Cœur et le culte du Cœur Immaculé de Marie trouvent leur place. » (Sermon, 14 juillet 1993)

« Maurras a échoué et, cependant, d'échec en échec il a toujours conservé l'espérance. Il a dit "*Tout désespoir en politique est une sottise absolue*" ; admirable formule, mais ce n'est qu'une formule. » (Sermon, 30 janvier 1985)

« Je ne dirai plus jamais la parole de cet incroyant de Maurras : *En politique, le désespoir est une sottise absolue*. Ce n'est pas vrai ! [...]. C'est un mot optimiste d'un nationaliste qui voulait, par les seules forces de l'homme, sauver la France. Il ne l'a pas sauvée, elle se perd. En politique, dans les affaires familiales, dans la vie économique, le désespoir aujourd'hui, c'est la conclusion normale d'une étude scientifique de la situation où nous sommes [...]. Alors, on se tourne vers Dieu et on reçoit de Dieu

une force, dont Dieu est le seul objet, le seul garant. C'est Dieu qui nous donne de croire encore aux promesses de Fatima, aux promesses de Jésus-Christ. » (Sermon, 20 janvier 1995)

RELECTURES DÉSENCHANTÉES.

À la lumière de toutes ces découvertes, notre Père revisita la *PRÉFACE DE MAURRAS* au livre de Xavier Vallat, *LE NEZ DE CLÉOPÂTRE*. Il y trouva la confirmation de ses analyses et la légitimité du futur MOUVEMENT FREPPEL.

« Les fondateurs de l'Action française, fils de républicains, de révolutionnaires, et autres, se sont groupés sur une certaine base commune : “la ferveur de leur foi française et leur notion équilibrée de l'intérêt politique français”. Ces textes, je les ai pratiqués pendant cinquante ans, j'ai cru à cela jusqu'au jour où je me suis dit : qu'est-ce qu'une *foi française* ? [...]

« On a enfin compris avec l'Action française qu'il fallait travailler la politique avec sa raison et non pas avec sa foi. Oh ! oh ! comment vous dites ? Oui, avec sa *raison* et non pas avec sa *foi*. J'ai avalé cela pendant quarante ans, aujourd'hui je le dégorge. La foi nous arrête, avec la raison on peut inventer n'importe quoi. » Et si Maurras cite “le grand Sainte-Beuve”, affirmant que “*la France est le premier et le plus sacré des principes*”, notre Père repartit : « Non, Monsieur. Si à l'âge de seize ans j'avais réfléchi comme je réfléchis aujourd'hui, lisant les premières œuvres de Maurras, je ne me serais pas fait tellement enthousiaste. Comment, la France est le premier et le plus sacré des principes ? Non, c'est la religion ! Qu'est-ce que la France en dehors de la religion catholique ? C'est la barbarie. Donc ce n'est pas le premier principe, c'est le second [...]. Ayant dit cela, Maurras a créé un système nouveau, un système aberrant qui est un système de droite areligieux [...].

« La vue de Sainte-Beuve n'est qu'un rationalisme, un naturalisme, un laïcisme politique. L'esprit de Maurras, à ce moment-là, en 1944, n'a pas bougé d'un millimètre, c'est un esprit *laïc*. »

Alors que Xavier Vallat, Blanc du Midi, appuie sa politique sur sa foi catholique, Maurras « quand il veut faire de la politique un peu fondée sur quelque chose, a *deux instincts* qui le mènent. Il y a dégradation de la certitude [...]. “*L'Action française est née de ma réflexion sur mes instincts, un instinct qui me fait aimer passionnément la France, et un instinct qui me fait haïr passionnément l'Allemagne avec son christianisme, son idée d'infini,*” etc. [...] Il n'a pas à faire allégeance à cette tradition légitimiste. Il est un commencement absolu, et il faut que toute la France reparte d'un pied nouveau, sur le commandement de Maurras [...]. Il cite Freppel et il passe.

« Nous, nous nous y arrêtons et nous constatons que Maurras n'avait rien inventé, que Freppel avait déjà tout découvert, sauf que Freppel mettait tout cela

en union avec sa foi catholique immémoriale. Maurras le met à côté de cette religion catholique jusqu'à lui prendre tous ses trésors, par exemple Jeanne d'Arc, qui n'est plus du tout celle qui est garante de l'aide de Dieu à la France, mais qui est “*la*” précurseur de Maurras, ayant compris que si l'on veut sauver la France, il faut d'abord faire le Roi. Maurras retrouve la juste idée de la monarchie, non du côté de la sacristie, mais en passant par l'école laïque. »

« Je tourne la page et je vois l'éloge de la CRC ! textuel ! Maurras a fait l'éloge de la CRC, parce qu'elle n'existait pas, mais du jour où elle existait, il a considéré que c'était le pire ennemi de son œuvre. “*Ce n'est point pour le plaisir d'une démonstration que se sont trouvés rapprochés dans le premier Centre allemand la religion, l'autonomie des États secondaires, les fidélités dynastiques, et, dans l'ancienne Union conservatrice française le monarchisme, le patriotisme, le catholicisme, inscrits de fondation sur le même programme, parce que dérivés d'une même source historique*”, non seulement historique ; qui remonte à Clovis et qui passe par Jeanne d'Arc, mais d'une même source révélée parce que c'est notre sainte religion qui a créé cette politique, héritée des Romains et transfigurée par la grâce [...]. Ce sont nos *150 POINTS* qui tous se tiennent l'un à l'autre [...]. “*Qui en cédait un, découvrait tous les autres.*” Et Maurras donc, en cédant sur la religion, en disant que nous ne discuterons pas de religion chez nous, que ça n'a pas cours, ce qui importe c'est “*la foi en la France*”, il divisait. Ce qu'il condamne là, il le faisait.

« Maurras termine : “*Mais l'espérance de la monarchie française est invincible. Ce sera pour la prochaine génération : Vive Henri VI !*” L'espérance de la monarchie française invincible ? Jeanne d'Arc prouve que non. Que valait le gentil Dauphin sans Jeanne d'Arc ? Il faut que les gens d'Action française se convertissent, ou bien c'est la fin de la France. Nous leur tendons la main une dernière fois. » (MOUVEMENT FREPPEL – Mutualité 12 mai 1996, L96)

En cette même année 1996, notre Père étudiait la théologie de Duns Scot et citait le bienheureux : « L'Être infini est le plus parfait concept que nous ayons de Dieu ».

Or, « Dès la *PRÉFACE* de son *CHEMIN DE PARADIS*, en 1895, prenant occasion de je ne sais quelle “astrologie de l'infini”, le jeune Martégal s'indignait : “*J'ai surtout en horreur ces derniers Allemands (du Zentrum !). L'Infini ! comme ils disent. Le sentiment de l'Infini ! Rien que ces sons absurdes et ces formes honteuses devraient induire à rétablir la belle notion du fini [...]. Définitions certaines, comme chantèrent nos poètes, et justes confins hors desquels s'étend un obscène chaos.*” (p. XII-XIII) [...]

« Jeune prêtre et disciple de Maurras en même temps que d'Aristote, j'ai fait chorus avec l'un et avec l'autre dans leur culte de l'ordre, de la perfection de

la nature et de la raison, contre “*les sons absurdes et les formes honteuses*” de l’infini d’en bas. Pour mieux en distinguer, pour mieux leur opposer notre Dieu, seul indemne de la critique maurrassienne, l’infiniment Parfait reconnu par saint Thomas. Il ne me restait qu’à en convaincre mon Maître et qu’il se convertisse ! J’attribuais mon échec à ma jeunesse et à mon insuffisance.

« Aujourd’hui, sans moins aimer et aider l’ordre et la sage vertu des âmes et des cités, toujours animé de la même horreur de l’infini d’en bas, honte des “trois R”, Réforme, Romantisme et Révolution, j’ai appris du bienheureux Jean Duns à soumettre toutes mes pensées aux révélations de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, dans l’infini de sa Sainteté et de sa Gloire. Et dans cette lumière nouvelle, j’ai ressenti l’horreur inaperçue de ce savant blasphème : le néo-païen de notre âge, distinguant parfaitement l’infini d’en bas, tout opposé à l’ordre humain, de l’Infini d’en haut, Celui qu’adorent les chrétiens, le jetait aux ordures sous le nom odieux d’“*obscène chaos*”, hélas !

Que devait penser l’Infinie Puissance et l’Infinie Bonté qui règne dans les Cieux comme aussi dans tous les tabernacles de la terre ? Qu’il lui fallait au moins surseoir dans la réalisation de ses Promesses de restauration catholique, royale et communautaire, jusqu’à ce que ces orgueilleux Français se convertissent en vrais catholiques et en vrais chrétiens. Nous avons assez payé par cinquante et encore cinquante années de misères et de ruines le blasphème de 1895, pour le jeter, lui-même et non l’Évangile, dans l’obscène chaos des infernaux paluds. » (CRC n° 320, DIEU, L’INFINIE LIBERTÉ DE L’AMOUR. DUNS SCOT)

Ainsi Charles Maurras est-il volontairement demeuré dans son culte de la Raison grecque, vue par Aristote, revue par saint Thomas, qu’il opposait à toute démesure, à tout “*infini*” des choses, des passions et des pensées... et de Dieu même. « *Ce besoin de comprendre pour croire* », qu’exprime Charles Maurras dans son émouvante “*PRIÈRE DE LA FIN*”, en plaidoyer pour son incrédulité, n’a-t-il pas trouvé chez nos thomistes contemporains une oreille trop bienveillante ? » demandait notre Père dans cette CRC n° 320. Alors qu’il ne s’agit pas de raisonner, de comprendre pour croire, mais selon l’adage de saint Anselme de « *croire pour comprendre* » (IL EST RESSUSCITÉ n° 136).

PROPHÉTIES DE SAINT PIE X.

Réticent devant “*le mythe tentateur*” (Lettre à Pierre Boutang, février 1951), Maurras n’entendit-il pas à la fin “*quelqu’un venir*”, ne s’est-il pas converti, endormi « *entre les bras de l’espérance et de l’amour* » ? Mais où est la foi ? elle demeure absente, constate notre Père. Le chanoine Cormier qui l’assista n’a jamais dit lui avoir donné la sainte communion.

La seule lumière vient de saint Pie X, déclarant à Camille Bellaigue : « *Il ne sera plus de ce monde quand il se convertira.* » Comment cela ?

Je pense que, jusqu’au dernier instant de sa vie, cette part révoltée de lui-même, cette part haineuse il faut le dire, indomptée, cette haine indomptée, cet esprit de blasphème et de sacrilège, cet esprit anti-Christ, il n’en a pas été le maître ; à peine a-t-il pu l’enfermer, le garder dans son secret. Mais le chasser de lui-même... il faut en croire la prophétie de saint Pie X : « *Il ne sera plus de ce monde quand il se convertira.* » J’imagine que, au-delà des horizons humains, comme je l’ai imaginé dans une de mes Pages mystiques (*SALVE REGINA*, n° 75, mars 1975), les âmes passent devant une sorte de grotte de Lourdes et que, sur ce chemin qui les mène à leur jugement devant Dieu, elles rencontrent la bienveillante figure de la Vierge Marie. Imaginez ce rendez-vous mystique ! À cette vision maternelle, le cœur de Maurras a dû frémir et se retourner et, en un immense mouvement de conversion, il a dû accepter tout le plan merveilleux de Dieu, les humiliations du Christ, ses abaissements et sa Croix, croire en sa Résurrection, se précipiter aux pieds de cette Mère généreuse, implorer son pardon. » (Sermon des vêpres, 2 novembre 1986)

Une autre prophétie de saint Pie X, adressée à madame Maurras, conclura notre étude : « *Son œuvre aboutira.* »

Oui, cette Action française sacralisée aboutit, mais dans le Mouvement Freppel, la **Phalange de l’Immaculée**.

« Dans l’angoisse où nous sommes, il n’y a qu’une chose. Ce n’est pas le primat de la politique, ce n’est pas le politique d’abord, ni économie d’abord, ni science et philosophie. C’est d’abord la prière à Marie. » (Congrès-Toussaint 1995)

« Nous pouvons dire que nous avons tourné le dos à l’empirisme maurrassien dans ce qu’il a de positiviste, du jour où nous avons découvert l’orthodromie de l’histoire de France, l’orthodromie générale de l’Histoire sainte. Il faut d’abord que le monde se convertisse [...]. C’est la lumière de Fatima, le dernier mot de la prophétie du 13 juillet 1917, c’est cette petite lumière brillant dans les ténèbres qui, peu à peu, a envahi notre ciel et nous nous sommes rendu compte que si Fatima avait eu lieu, c’était pour dire aux hommes qu’une nouvelle ère allait commencer ; une nouvelle ère où l’Église serait contrainte de se repentir des erreurs de tous ses membres, du Pape jusqu’au dernier, et que la consécration au Cœur Immaculé de Marie, obtenant des miracles, donnerait au monde entier la dévotion de l’Unique Cœur de Jésus et Marie.

« Maintenant, nous savons : l’étoile d’aujourd’hui, c’est Fatima, l’Étoile, c’est la Vierge Marie qui nous montre le chemin. » (Sermon, 6 janvier 1990)

(Père Bruno de Jésus-Marie.

VI. LA VIE MYSTIQUE D'UN DOCTEUR DE L'ÉGLISE

APRÈS le secret de Charles Maurras, voici le secret de Georges de Nantes, notre Père. Les conférences précédentes nous ont montré en l'abbé de Nantes un véritable docteur de l'Église, suscité par Dieu afin de défendre son Église dans la lutte contre les hérésies et les erreurs philosophiques modernes, toutes liguées pour faire apostasier la Chrétienté tout entière au concile Vatican II. Il a lutté seul, pour l'honneur de Dieu et de l'Église, tel un nouveau David contre le Goliath moderne, contre les forces de l'enfer pendant plus de cinquante ans.

Le secret de cette énergie extraordinaire qui l'animait chaque jour, c'est la vie d'union intime de son âme avec le Bon Dieu, avec Jésus et Marie, sur terre déjà, en attendant le Ciel, pour préparer le Ciel. Chose rare, parce qu'il est « *très petit et très limité le nombre des âmes avec lesquelles il [le Saint Cœur de Jésus et Marie] se rencontre dans le sacrifice et dans la vie intime de l'amour* » (cité par Frère François de Marie des Anges, *SŒUR LUCIE, CONFIDENTE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE*, p. 254).

C'est le secret des vrais mystiques, si bien expliqué par notre Père parce qu'il en vivait lui-même, parce que les dons du Saint-Esprit ouvraient son cœur chaque matin et lui donnaient de nouvelles capacités, proprement divines. « Alors il osait parler à Dieu, agir sous son regard et pour Lui seul, aller à Lui comme à un être vivant », pour entretenir avec Lui un colloque incessant.

Nourris « *de la vie des saints, des visions et révélations qu'ils reçurent de Dieu ; nous y trouvons l'assurance que d'autres hommes, proches de nous, ont vu se déchirer le voile et ont connu le rassasiement de leur amour. Nous ne sommes pas si loin d'eux, que les mêmes grâces ou d'autres analogues ne nous soient promises, et déjà celles qui leur ont été accordées nous appartiennent aussi en quelque manière.* » (*LETTRÉ À MES AMIS* n° 46)

Eh bien ! de fait, notre bien-aimé Père fut lui-même de ces saints proches de nous « *qui ont connu le rassasiement de leur amour* » et il nous a laissé le moyen de connaître ce rassasiement à notre tour en nous livrant quelques-uns de ses colloques intimes avec notre très chéri Père Céleste, avec Jésus et Marie et les saints du Ciel, en particulier dans ses *PAGES MYSTIQUES* qui « *nous appartiennent aussi en quelque manière* », à nous qui sommes ses disciples.

LA PARTICULARITÉ DES PAGES MYSTIQUES.

Publiées chaque mois dans la CRC, à partir de février 1968 jusqu'à avril 1978 avant d'être rassemblées en un seul volume, ces *PAGES MYSTIQUES* forment un corpus unique dans toute l'histoire de l'Église du vingtième siècle.

D'abord, par la forme : c'est la première fois que notre Père osait publier des méditations rédigées à la première personne, nous livrant directement ce qu'était son cœur à Cœur avec Dieu.

Sur le fond, ces pages sont clairement l'expression d'une âme ayant poussé « *la foi jusqu'à son plus haut point d'incandescence, de telle sorte que le monde auquel elle appartient d'abord et plus fortement que tout est le monde surnaturel* » (*LETTRÉ À MES AMIS* n° 122, novembre 1962). Ce monde surnaturel descendu du Ciel sur la terre à Fatima en la Personne de Notre-Dame, précédée et accompagnée des anges !

Mais il y a plus : cette foi ardente n'a pu laisser notre Père indifférent au combat quotidien de l'Église, sa Mère, aux prises avec la grande apostasie annoncée par les Écritures. Loin d'être une évasion dans l'intemporel, ces pages constituent une véritable harmonique des luttes de l'Église, de ses soucis, conséquences du concile Vatican II portant ses fruits de subversion et d'apostasie. C'est pourquoi, pour mieux comprendre et savourer ces pages de piété et de polémique, il serait nécessaire de les replacer dans le contexte qui les a vues naître. Une telle étude montrerait de manière éclatante que par ses vertus de foi, d'espérance et de charité, l'auteur de ces *PAGES* demeurerait comme un dépositaire de la sainteté de l'Église opposée pied à pied aux entreprises de démons sortis de l'Enfer pour déambuler dans l'Église.

Pour résumer ici un tel combat, une parole de Notre-Dame de Fatima adressée à sœur Lucie, et par elle au monde entier, le 3 janvier 1944, éclaire tout. En effet, juste après avoir reçu l'ordre de rédiger le troisième secret de Fatima, sœur Lucie eut une vision apocalyptique de l'avenir : « *La purification du monde pour le péché dans lequel il est plongé. Puis, ajoute-t-elle, je sentis, parmi les battements accélérés de mon cœur et dans mon esprit, l'écho d'une voix douce qui disait :*

« *Dans le temps, une seule foi, un seul baptême, une seule Église, sainte, catholique, apostolique. Dans l'éternité, le Ciel !* »

« *Ce mot Ciel remplit mon âme de paix et de bonheur, de telle sorte que presque sans m'en rendre compte, je restai à répéter longtemps : "Le Ciel ! Le Ciel !"* »

I. « DANS LE TEMPS, UNE SEULE FOI... »

La seule chose qui compte sur terre, c'est d'avoir la foi pour aller au Ciel. Don de Dieu reçu le jour de notre baptême, cette vertu théologique nous permet d'affirmer comme certaines toutes les propositions du Credo : « *Je crois en Dieu le Père tout-puissant...* » Évidemment, cette foi ne peut pas supporter l'erreur contre laquelle elle doit se faire combative pour ne pas périr. Et dans la mesure où elle est vivante, elle génère la charité, c'est-à-dire la compassion envers notre très chéri Père Céleste, envers Jésus et Marie qui souffrent des outrages, sacrilèges et indifférences de ceux qui ne croient pas.

Ainsi de la première *PAGE MYSTIQUE*, de février 1968, emblématique de cette association de la polémique et de la dévotion. Après avoir dénoncé les hérésies du dominicain Jean Cardonnel dans la première partie du bulletin de la CRC, notre Père entre dans le Cœur de Dieu pour compatir à sa souffrance. Car ce faux prêcheur, cheville ouvrière du mouvement révolutionnaire qui va aboutir à mai 68, disciple du Père Chenu et ami du Père Congar, tous deux grands théoriciens du Concile, blasphémait en souhaitant « *que meure Dieu, solitaire tout-puissant, et vive Dieu, solidaire à l'excès !* » car « *Dieu n'est pas quelque chose, quelqu'un, avant d'être de la masse, disait-il. Il se dégage, émerge de leur mouvement.* » C'était tout à fait dans la ligne du concile Vatican II, achevé trois ans auparavant (1965), ce contre quoi notre Père s'était dressé de toute sa force. Mais pour l'heure, à ce blasphème notre Père répondit par une œuvre de consolation qui est un cri du cœur en même temps qu'un acte de foi :

« *Notre Père qui êtes aux Cieux, je vous aime et je souffre.* » De quoi souffre-t-il ? De ce que l'amour n'est pas aimé, comme saint François d'Assise. Dès l'instant où notre Père a compris ce qu'était l'amour de Dieu, par une grâce puissante du Saint-Esprit qu'il a comme physiquement absorbé et qui l'a investi depuis à chaque instant de sa vie, il est entré dans un cœur à Cœur avec Dieu, vivant, quotidien. Dès lors, pour notre Père, la Création, la Rédemption et notre Sanctification, œuvres du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ne sont plus simplement des dogmes porteurs d'une signification théologique, mais sa foi mystique les lui fait contempler comme « une application amoureuse de votre Sagesse à notre frêle existence, un épanchement du Sang Précieux de Jésus dans nos artères, le Souffle Saint de votre Vie venant à tout moment emplir nos poitrines, c'était le battement de votre Cœur venant se briser contre le nôtre. Ah, je vous aimais ! Et je criais dans mon ivresse : Dieu m'est un Ami [le Saint-Esprit] ! Dieu m'est un Époux [Jésus] ! Dieu est mon Père ! »

Sa foi, fondée sur les certitudes de la Révélation est si forte qu'elle le mène à souffrir de la souffrance de Dieu, comme François de Fatima : « C'est depuis ce jour-là que je souffre. Trop de mes frères ne savent pas, ne comprennent pas, ne veulent pas. » C'est la prière de l'Ange : « *Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je vous aime ; je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas...* »

« C'est une pitié pour eux [c'est bien triste pour eux], c'est une insulte qui vous est faite. Les uns se déclarent athées, chose horrible ; les autres excusent l'athéisme quand ils n'en font pas l'éloge, blasphème pire encore. Et moi, je reste là dans mes péchés, dans mon apathie. Je sais qu'ils sont inexcusables, selon saint Paul, dans leur aveuglement et l'endurcissement de leurs cœurs. Mais je souffre, parce que si je me dépensais tout à votre service, peut-être feriez-vous grâce à ces multitudes, ô mon Dieu, comme à moi ? » C'est bien ce que disait Notre-Dame de Fatima, le 19 août 1917 : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs, car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

« Ô mon Père, notre Père, donnez-moi d'annoncer à mes frères, par ma vie et par ma parole, que l'Amour n'est pas aimé, et que leur bonheur est là, d'aimer l'Amour ! » Ce sera tout l'objectif de ces *PAGES MYSTIQUES* accompagnant une inlassable polémique contre la haine sortie de l'enfer à la faveur du Concile, et qui commence à entraîner toute la Chrétienté dans une perte générale de la foi.

II. « UN SEUL BAPTÊME... »

Cet amour de Dieu, Georges de Nantes l'a reçu de l'Église comme un don le jour de son baptême, tout comme sa vocation. Dans une série de *PAGES MYSTIQUES* publiées de juin 1972 à octobre 1973, notre Père commente le rite de ce sacrement par lequel la tache originelle disparaît, l'Esprit-Saint libère l'âme de l'esclavage de Satan et nous arrache à une solidarité de péché et de révolte contre Dieu pour nous établir en communion avec nos frères déjà sanctifiés « *dans le Christ* », comme dit saint Paul (cf, Rm 6,3).

Dans ces pages bien propres à nous aider à renouveler en nous-mêmes la grâce baptismale, notre Père a saisi la réalité de ce combat intime, invisible mais réel, qu'il a vécu alors qu'il n'avait que trois jours : « Là, dans cette première minute du baptême, encore sur le parvis de la cathédrale, je le crois de toute ma foi, j'ai été le lieu, et l'enjeu, d'un terrible combat. Fils d'Adam, élément d'un univers arraché à son Créateur par la faute du premier père, j'étais sous la domination du Prince de ce monde. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 51)

Cette domination est spirituelle, mais inscrite dans notre chair depuis le péché originel : « L'enfant ne sait pas encore ce qu'il fait, que déjà en lui cette nature cosmique vous brave, ô mon Dieu, dans sa fidélité plus qu'instinctive pour Adam, son premier père, dont les reins le portaient, dont il doit en bon fils assumer le péché et le châtement. J'ai péché, Seigneur, dans ces trois jours où je ne vous appartenais pas encore. J'appartenais à cet humain lignage tout entier conçu dans le péché. Je portais ma révolte en moi comme une vertu de païen et mon orgueil se gonflait de cette solidarité de race et de destin. J'étais homme enfin, contre Vous, ô Père Céleste, et je voulais ignorer tout le reste, j'ignorais mon Sauveur, homme de notre race qui ne m'était rien. » On est loin de la constitution conciliaire *GAUDIUM ET SPES* (GS 22,2) selon laquelle le Christ s'est uni à tout homme en quelque sorte, qu'il soit conscient ou non, baptisé ou non. Non, il y faut la grâce baptismale :

« Enfant, que deux camps s'arrachent, j'accepte déjà par une force venue d'en haut, oui, labouré par maints exorcismes et signes de croix, j'adhère à cette familiarité d'un autre ordre. Un instant encore et je trouverai beau de renier la foi des fils d'Adam en leur ancêtre révolté pour passer à la foi des chrétiens. Quelque chose en moi remue, comme une solidarité d'amour que je ne connaissais pas. Ô Jésus, est-ce pour cela que vous êtes venu ? [...]

« Mais voici que [mes parrain et marraine] parlent et leur parole me retourne. Sans mérite de ma part, par une grâce prévenante de votre exquise dilection, je jouis de cette foi qu'ils professent. Une joie inconnue, sans pareille, me fait embrasser cette solidarité, cette dévotion neuve, qui s'impriment en moi à leurs paroles lentement déroulées [...]. Je crois, j'espère, j'aime. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 55)

... POUR COMBATTRE SATAN...

C'est ainsi que chacun de nous est dès sa naissance l'enjeu d'un terrible combat entre l'Esprit de Dieu et Satan, comme l'illustrent les paroles des promesses du baptême que notre Père compare à un « enrôlement dans les armées de Dieu sous l'étendard de la Croix » :

« Renoncez-vous à Satan ?

– J'y renonce.

– Et à toutes ses œuvres ?

– J'y renonce.

– Et à toutes ses séductions ?

– J'y renonce.

« C'est un cliquetis d'armes. C'est un mime de l'assaut à venir [...].

« L'ennemi, c'est Satan que le prêtre me dénonce avec son appareil envôtant et menaçant : “ses pompes et ses œuvres”. L'ami, l'appui, où est-il ? Voici :

« Croyez-vous en Dieu le Père Tout-Puissant ?

– J'y crois.

– Croyez-vous en Jésus-Christ, son Fils Unique, qui est né et qui a souffert ?

– J'y crois.

– Croyez-vous au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, la communion des saints, la résurrection de la chair et la vie éternelle ?

– J'y crois. »

« Saint Ignace a bien vu cela [c'est l'objet d'une méditation dans les *Exercices spirituels*]. Ce sont deux armées rangées en bataille. » En renonçant au diable, « je suis passé d'un camp dans l'autre. Me voici délivré, recruté. Vivent les Cœurs de Jésus et Marie ! »

« Reste l'engagement, à lire et signer :

– « *Vis baptizari* ? Veux-tu être baptisé ?

– *Volo*. Je le veux ! »

« Toute ma vie et mon éternité sont dans ce consentement : Voulez-vous être baptisé ? Je le veux ! Ô Dieu des miséricordes, c'est votre volonté souveraine qui m'a conduit là au troisième jour de ma vie, et c'est par votre grâce que je veux le baptême pour m'arracher à la compagnie des démons et m'attacher à Vous seul dans votre Fils Bien-Aimé par la vertu de votre Esprit. Pour une gloire future, j'ai voulu ce baptême et je suis devenu soldat de vos légions. »

Pour livrer un combat décrit par sœur Lucie au Père Fuentes en 1957 :

« *Père, le démon est en train de livrer une bataille décisive avec la Vierge, et une bataille décisive est une bataille finale où l'on saura de quel côté est la victoire, de quel côté la défaite. Aussi, dès à présent, ou nous sommes à Dieu ou nous sommes au démon.* »

« Le combat est partout, continue notre Père, cette lutte spirituelle ressemble à nos guerres modernes, où rien n'est sûr, où l'ennemi est partout. Ou plutôt ce sont nos guerres totales qui ressemblent aux guerres de Satan ; ce sont les mêmes ! [...] Mais, Jésus, Vous êtes le meilleur des princes et chefs d'armée. Vos prêtres m'ont instruit et m'ont équipé. À moi de découvrir l'ennemi sous ses camouflages et dans ses propagandes, dans ses complicités, jusque dans ma propre chair ! » (*PAGE MYSTIQUE* n° 56)

Notre Père a expérimenté lui-même la violence et la difficulté de ce combat qui « *n'est pas contre la chair et le sang, contre des hommes, mais contre les esprits mauvais, les puissances de Satan répandues dans les airs* » (Ep 6,10-13). Ils veulent nous entraîner dans leur chute, par jalousie, pour nous empêcher de prendre la place qu'ils ont laissée vacante dans le Ciel et pour cela ils ont besoin d'obtenir notre consentement.

« Dès le retour des ténèbres, tandis que je ne vois ni ne peux plus rien, par toutes les allées profondes de mes sens, par une multitude de passages

secrets que je ne connais pas, m'envahissent des esprits immondes et pervers acharnés à ma perte. Ils touchent ma peau et elle tremble. Ils courent dans mes muscles, remontant rapides les mille conduits de mes nerfs et de mes veines. Est-ce mon cœur, mon cerveau qu'ils agitent ou déjà mon imagination, mes affections, mes pensées. Il n'y a pour eux nulle cloison étanche entre ma chair qui leur est ouverte et sans défense, mon âme exposée à tous leurs coups et mon esprit qui ne fait qu'un avec elles et ne sait guère les contrarier. Horreur de découvrir l'ennemi à la porte de ma dernière chambre. Il est là comme à demeure, entouré de ses compagnons, toute la nuit il guette ma lassitude espérant à la fin me forcer.» (*PAGE MYSTIQUE* n° 51)

... ET ÉVITER L'ENFER.

C'est un combat sans merci, tragique, car si nous ne sommes pas fidèles à Jésus et Marie, nous irons en enfer, ce lieu réel que Notre-Dame a montré aux enfants de Fatima et dont notre Père a eu l'angoisse très réelle, pour lui-même d'abord, comme il le montre dans une page intitulée "*TÉNÈBRES DE L'ESPÉRANCE*" :

« Il ne faut pas que j'aie l'outrecuidance de me croire nécessaire à votre bonheur et à votre gloire, voué au paradis. Cette pensée seule suffirait à me perdre. L'enfer est béant devant moi, et tout dépend de mon bon vouloir. C'est cela qui m'effraie le plus ! Si je ne m'attache à Vous inviolablement, si je me détache de Vous et méprise en quoi que ce soit votre Loi, Vous me condamnerez justement à la damnation éternelle. Je le sais, je le crois, parce que Vous l'avez dit et que votre Église me l'enseigne. Les larmes aux yeux, la mort dans l'âme j'y consens [au contraire de tous les théologiens modernes]. Oui, j'adhère de tout mon cœur épouvanté à toutes les décisions passées, présentes et futures de votre Miséricorde outragée, de votre divine Justice à l'encontre de vos créatures et même de celles que j'aime le plus, et de celle dont je connais certainement combien elle a tout à en craindre, moi. Je ne pourrai rien dire pour ma défense que déjà vous n'ayez examiné, pesé et retenu. Il y a en moi toute une ligne de malice qui me conduit droit à l'enfer et rien ne me sera plus juste que d'y être condamné enfin si l'autre mouvement, malgré moi, ne l'emporte... Cette angoisse m'obsède. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 66)

L'enfer ! Où tombent les êtres misérables qui ont eu une haine insensée, un mépris pour Jésus et Marie. « Qui pourra décrire ces ténèbres corporelles, comme une seconde mort, et leur effroi, ce feu qui brûle et ne consume pas, ravivant la dévorante haine de tout, cette pestilence provoquant le dégoût, ces bêtes visqueuses et ce désespoir, ces animaux féroces et cette jalousie inexpiable, ces tortures des démons et cette vengeance inassouvie, cet abîme enfin où l'on tombe dans l'abandon d'un Dieu très bon, infiniment

aimable mais haï, mais détesté et perdu pour toujours, chute épouvantable dans le vide éternel et cris de désespoir infini [...]. Seules les souffrances inouïes du Fils de l'Homme crucifié pourraient nous donner la juste mesure des peines de l'enfer, si nous étions capables de les imaginer. Mais si seulement nous les imaginions, nous en mourrions d'épouvante... » (*PAGE MYSTIQUE* n° 78) Ce sont les mots mêmes employés par Lucie pour décrire la vision de l'enfer !

« L'enfer existe, des anges mais aussi des hommes y sont damnés, aujourd'hui, en ce moment, et non pas seulement de grands, d'affreux et de célèbres criminels, lointains, mais des pécheurs ordinaires, proches, qui sont morts hier, que tu as connus, tu leur as serré la main, croisé leur regard, ils brûlent. »

Contre une telle éventualité, pour soi comme pour les autres, il n'y a qu'un seul recours :

« La prière est ma seule chance, ma seule espérance. Dans cette nuit horrible, je murmurerai jusqu'à l'aube : Notre Père du Ciel, ne nous laissez pas succomber à la tentation. Oh ! Ma Mère, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et en tout temps. Ô Dieu bon, ô Jésus crucifié, ô Esprit-Saint et Vous, Vierge Immaculée, saints et saintes du Ciel, anges, vierges, martyrs, accourez, délivrez-nous du Mal et sauvez-nous maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il ! » (*PAGE MYSTIQUE* n° 66)

HEUREUSEMENT, IL Y A LA SAINTE VIERGE !

Car Elle, Elle est du Ciel, et Elle en est descendue pour nous apprendre qu'Elle en est le chemin et qu'Elle peut sauver les âmes de l'enfer à nos prières.

De février 1974 à mars 1975, notre Père s'est employé à commenter le caractère propre de chacune des heures de l'OFFICE DIVIN depuis les *matines* jusqu'aux *complies*. Dans la page consacrée au *SALVE REGINA*, notre Père montre que cette hymne monastique « préfigure et prophétise la rencontre du chrétien et de sa Mère, dans le moment de son grand exode, comme une dernière grâce de la Mère de toutes grâces, comme une dernière chance donnée par la Médiatrice de toutes bontés [...].

« Toi qui es la Porte du Ciel, toi qui es l'étoile du matin et qui te tiens au-dessus de l'horizon toujours familière et pure, devançant l'aurore, je suis sûr que dans leur transhumance le troupeau des âmes mortes te voit, le temps d'un salut, d'un ressaisissement. *Salve !* S'ils te vénèrent et t'aiment encore, ce salut les sauvera [de l'enfer]. S'ils retrouvent en leurs très lointains souvenirs avec douceur l'*AVE MARIA* de leur enfance, ce salut les sauvera. Si ta blancheur les émeut, ô Lis de la vallée, si ta beauté, ô Reine des anges, fait naître en leurs cœurs l'espérance d'un miracle de purification et de miséricorde, un regard de toi tombant sur chacun d'eux les sauvera. »

C'est tout l'enseignement de Fatima : c'est Elle qui nous préserve de l'enfer, car Elle est la médiatrice de toutes grâces.

III. « UNE SEULE ÉGLISE, SAINTE, CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE. »

LE COMBAT POUR L'ÉGLISE.

Médiatrice de toutes les grâces qui passent évidemment par les canaux de l'Église. Notre Père a vécu toute sa vie dans une allégresse puissante et rayonnante de se savoir enfant de l'Église. Dans une page datée de juin 1969, il a décrit cette admiration constante qu'il avait pour cette Mère qui lui a donné la Vie :

« Ô Verbe fait chair, divin Époux de l'Église, je ne sais qui de vous deux j'aime le plus mais qu'importe, puisque vous ne faites qu'un ! C'est elle qui m'a appris, enfant, votre Nom délicieux et vos mystères, mais plus tard c'est par vous que j'ai connu son Esprit et son cœur [...]. Mon âme jubilait dans les torrents lumineux de son immense sagesse. Si j'évoque l'âme de l'Église, je suis intarissable ; si j'énumère les beautés de son corps, je n'en finirai plus. » (PAGE MYSTIQUE n° 12)

Or, Notre-Dame nous a appris dans le troisième secret de Fatima que son grand souci était précisément cette valeureuse Église, divine institution qui seule peut mener les âmes au Ciel. Elle l'a annoncé aux trois pasteurs comme *une grande ville à moitié en ruine*, résultat de la grande apostasie dénoncée par saint Pie X. Pour notre Père, qui ne connaissait pas encore ce secret, mais qui a vu dans le concile Vatican II la cause de cette ruine, l'Église qu'il aimait tant était comme une Mère malade au chevet de laquelle il se dévouait jour et nuit pour la soigner, l'assister, par amour, envers et contre tout. C'est cette comparaison qu'il développa dans la page intitulée « *CETTE MALADIE NE VA PAS À LA MORT* ».

« D'abord cachée, la maladie que nous craignons s'est emparée de ce corps, inexorablement [...]. Son corps marbré de taches sombres, ses membres déformés la rendaient pitoyable. Bientôt la peau tendue à l'extrême se fendit. De grands jets de pus, de sang et de chair l'inondaient, d'une effroyable odeur. Nous la soignons de notre mieux, avec les mêmes gestes que nous lui avons vu faire autrefois pour nous, et nos larmes se mêlent à son sang. Nous n'aurions pu imaginer le pire, qu'elle en vînt à perdre l'esprit. Quand dans son délire elle nous lança les mots les plus pénibles [par exemple la suspense *ab officio* et la suspense *a divinis* que Mgr Le Couëdic fit peser sur notre Père contre toute justice], nous eûmes beau nous répéter qu'elle n'était pas dans son sens, un trouble affreux s'empara de nous. Plusieurs de ceux qui avaient supporté les veilles, la fatigue des soins

incessants, la puanteur des plaies se laissèrent envahir par le doute et le découragement. Ils abandonnèrent le chevet d'une mère qui, dans son inconscience, appelait des amants imaginaires [les « *autres religions* »] et déchirait la main caressante de ses fils, ne les voulant plus reconnaître pour siens. » Cette page date de juin 1969. Un mois plus tard, des prêtres intégristes venaient le trouver à la maison Saint-Joseph pour lui proposer de faire schisme. C'était vraiment mal connaître notre Père qui les mit dehors !

« Ce n'est pas le souvenir de sa beauté passée, de ses bontés révolues qui me tient près d'elle, la défendant contre ses ennemis, mettant dehors les charlatans, suppliant les vrais médecins, encourageant ses derniers enfants fidèles [...]. Mais je sais que je resterai auprès d'elle, vénérant, aimant, servant cette Église dégoûtante de pourriture, en décomposition, parce qu'elle est, aujourd'hui comme hier et pour l'éternité, l'Épouse unique et bien-aimée de mon Seigneur [...]. Demain, oui demain, la guérison se fera [...]. L'Église se relèvera ! [...]. C'est en rêvant de ce jour que nous demeurons près d'elle dans la nuit. » (PAGE MYSTIQUE n° 12)

Qu'est-ce que cette maladie ? C'est l'hérésie dont les apparences sont semblables au « trait enflammé d'un ange de lumière », mais qui est en réalité « une caresse de Satan ». C'est la maladie du culte de l'Homme. Notre Père l'a décrite avec une stupéfiante acuité dans une PAGE MYSTIQUE publiée en mars 1973, le mois précédant la remise à Paul VI de son *LIBER ACCUSATIONIS*, dans lequel il lui reprochait cette même hérésie. Mais ici, notre Père supplie son Père du Ciel de le préserver lui-même de cette tentation à laquelle il pourrait bien être confronté sans cette grâce prévenante par laquelle sa foi est toujours restée absolument pure :

« Conduit par Lucifer, le fils d'Adam [il s'agit de lui-même !] se comparerait à un autre homme de conscience divine. Descendant en lui-même avec une coupable complaisance, il s'imaginerait égal à cet Autre, qui se savait Fils de Dieu, Dieu lui-même. Parti pour le grand voyage, ce fou prendrait appui sur les mérites et la valeur et la science de son demi-siècle de vie heureuse. Il écarterait de sa vue ses bassesses et ses ignominies. Il s'approprierait dans le mensonge toutes ses vertus et les magnifierait à l'excès. [Cela a été vraiment tout le travail du Concile proclamant le culte de l'Homme !]

« Alors, le vertige des grandes profondeurs l'entraînerait dans son remous. Il songerait que le Christ n'a jamais été que Fils de Dieu, soumis à son Père sans un seul instant de liberté. Tout Dieu qu'il était et qu'il est, ce frère-là n'a jamais connu ni ne voudra ni ne pourra connaître l'exaltante minute de la liberté où la créature se détache lucidement de son maître et prononce les paroles impies : je ne suis pas fils de

Dieu, mais je suis ange, ou je suis homme, et je me déclare Dieu. Celui qui s'avance jusqu'à ce pinacle, renie son *Pater*, et dressé contre le Ciel il le déclare vide. Quand il se jettera volontairement dans l'abîme, il proclamera son *Credo* satanique : *Je suis, je me fais Dieu !* » C'est l'exact tableau de l'athéisme avec lequel Jean-Paul II voudra "*dialoguer*". Remarquez que cette description est vraiment extraordinaire de la part de notre Père, car en réalité c'est exactement ce que prêchera Jean-Paul II : le Ciel n'est qu'un état, et donc il est vide !, et tout homme est comme un dieu car Jésus est, selon Jean-Paul II, en quelque sorte uni à tout homme.

« Ô Père, je vous en prie, gardez-moi de la première et de la deuxième tentation. Mais gardez-moi plus encore de cette formidable troisième tentation. L'homme qui lui cède, dans cette minute même de liberté, dans l'ivresse de l'orgueil ne s'arrache pas tant à Vous, ô Douceur, ô Tendresse, qu'il ne se laisse prendre par Lucifer et ses anges maudits pour entrer vivant dans l'enfer. Je ne prétends pas être si sage ni si pieux que je me garde tout seul de cette folie. Mais aujourd'hui et demain et à l'heure de ma mort, je veux redire et je redirai avec mon père et ma mère spirituels, comme au jour de mon baptême : "*Notre Père qui êtes aux cieux, ... ne nous laissez pas succomber à la tentation mais délivrez-nous du mal !* Je crois en Vous, ô Père très bon, en Vous, ô Jésus seul Sauveur des hommes, seul Médiateur, et en vous Esprit-Saint, Église de ma jeunesse, lumière de mon âge mûr, espérance de mes derniers jours, pour être vôtre éternellement. Amen, amen, ainsi soit-il !" » (PAGE MYSTIQUE n° 55)

Refusant tout schisme et rejetant toute compromission avec l'hérésie, et cependant n'obtenant jamais de l'autorité légitime qu'elle réponde à ses accusations, notre Père s'en remettait d'avance au jugement de notre Très Chéri Père Céleste. C'est l'objet de sa méditation dans une page qui a pour titre "*DE MES ŒUVRES JE FAIS TROIS PARTS*" (PAGE MYSTIQUE n° 37) :

« Maître, Seigneur miséricordieux, mourir sera ma dernière œuvre et le fruit de votre ultime grâce. Et puis, je comparaitrai devant vous. Cette chétive créature aura droit à la rencontre éminemment personnelle, au Face à face de son Dieu, où il sera traité d'elle, de sa vie, de ses actions bonnes et mauvaises. Je serai jugé, non par quelque scribe ou magistrat subalterne, ni ange ni prince de l'Église céleste, mais par Vous-même, Vous, mon Dieu. Je serai examiné et jugé sans appel par mon Souverain, sur toute mon unique existence et la décision en sera éternelle. »

Or pour notre Père, la part la plus importante de ce jugement portera sur « cette misère accablante de nos rébellions contre nos supérieurs par devoir de conscience. Une fois, passe ! Deux fois, dix fois,

c'est inquiétant. Mais j'aurai à rendre compte de ma fixation obstinée dans la Foi et les rites, dans la Loi et les traditions que ma mère humaine et ma Mère divine m'ont enseignés comme venant de Vous et immuables autant que Vous [...]. Eh bien ! voyant d'avance votre Jugement, ô Père que je connais dans toute la vérité de votre Cœur, je ne tremble pas, m'obstine et signe ma vieille Profession de foi inchangée, inchangeable, désirant pour que ma part soit plus belle souffrir davantage encore et s'il se peut mourir pour l'immuable Vérité de la sainte Église romaine. Je sais en qui j'ai cru et de Lui je suis certain. » (PAGE MYSTIQUE n° 37)

LA MEILLEURE MORT

« Mourir pour l'immuable Vérité de la Sainte Église », c'est ce que fit notre Père dans un acte de parfait amour qu'il avait désiré toute sa vie et préparé depuis longtemps, comme le Père de Foucauld : « *Pense souvent à cette mort pour t'y préparer et juger les choses à leur vraie valeur.* »

« Un jour que je ne sais pas, je me trouverai soudain devant Vous pour mon jugement et pour mon destin éternel. Plus rien ne compte alors que de me préparer à ce dernier moment pour ne pas m'y trouver démuni, à ce dernier acte pour le bien remplir. »

« Terrible, que la mort pourtant est émouvante et belle pour le chrétien ! C'est ainsi que d'avance j'aime à considérer cette mort que Vous me donnerez ; je veux aller courageusement à sa rencontre inéluctable les yeux ouverts. Je la voudrais sainte, ô mon Jésus, je la voudrais pleine d'amour et de confiance, je la voudrais grave et recueillie, je l'accepte d'avance telle que Vous la disposerez et je suis sûr qu'elle sera pour moi, si déroutants qu'en soient le temps, le mode et les circonstances, l'ultime manifestation de votre Sagesse insondable et de votre Miséricorde à mon égard.

« Mais je veux mourir dans votre amour. » Amour de Celui que je vais rencontrer et de ceux que je laisserai sur cette terre à regret [...].

« Je ne puis séparer, dans ma prévision de la mort, les miens que je laisserai de Vous, mon Dieu, Vous, mon admirable Mère, vous les anges et les saints que j'irai voir au Ciel. » C'est justement pour les siens qu'il désire rester fidèle à cette foi jusqu'au bout : « Je voudrais, en connaissance et déjà en vue de la mort, sur le seuil de mon éternité, dans ce moment tragique où l'homme ne ment pas, ne peut mentir, je voudrais avoir encore une plume à la main pour écrire à la génération qui vient ma foi, ma tradition, la sûreté de cette Vérité divine qui traverse les siècles, que j'ai reçue et que j'ai enseignée, que je voudrai alors attester avec la plus grande force qui se trouve en l'homme qui va mourir [...].

« Donnez-moi, ô Jésus, mon Sauveur, mon Unique, mon Bien-aimé, donnez-moi cette sainte mort qui puisse être pour moi l'acte, enfin, d'un parfait amour ! » (*PAGE MYSTIQUE* n° 82)

Mourir ? Oui, mais pour aller au Ciel !

IV- « DANS L'ÉTERNITÉ, LE CIEL ! »

Le Ciel, unique but de tous nos travaux et que pourtant « les gens n'aiment plus parce qu'ils ne le connaissent ni ne l'imaginent, qui ne les attire guère, faute d'en pressentir la plénitude sans pareille, de joies auprès desquelles toutes les joies de la terre ne sont que des ombres et des peines » (*PAGE MYSTIQUE* n° 86).

Que sera le Ciel ?

Cela avait été la grande tentation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à la fin de sa vie de croire que le Ciel n'existait pas et qu'après la mort viendrait « la nuit du néant. » Notre Père considérait que cette tentation avait été véritablement un figuratif de l'apostasie qui dévore l'Église actuellement, jusque dans le *CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE* qui nie que le Ciel soit un lieu.

Pour notre Père, au contraire, le Ciel dévore tout son horizon. On peut dire qu'il fut véritablement suscité par le Bon Dieu pour rendre la foi au Ciel au milieu d'une génération apostate. Le recueil des *PAGES MYSTIQUES* s'achève en effet sur une vingtaine de méditations qui ont pour objet le Ciel. Ce ne sont pas seulement des pages d'une grande qualité littéraire qui expriment une contemplation de ce que l'Église a toujours enseigné, mais un torrent de lumière dont la doctrine totale qu'il nous a apprise de manière magistrale dans les années qui ont suivies constitue le faisceau le plus lumineux. Car c'est au Ciel que toute la métaphysique relationnelle, la morale totale, la théologie totale, la pureté positive, etc., prendront leur signification définitive et trouveront leur achèvement... total.

C'est par exemple ce qu'illustre magnifiquement la page intitulée « *L'AMITIÉ RETROUVÉE* » :

« C'est un cristal aux mille facettes que mon âme aux mille tendresses. Il est encore si froid, il dégage si peu de lumière sur la terre que je n' imagine pas sans ivresse cet autre monde où il resplendira et brillera de tous ses feux, sans effort, sans lassitude. Je suis sûr, entendez-vous ! que Dieu dont la création immense dépasse toutes les bornes de mon entendement et mille et mille fois la puissance de mes inventions, nous destine un Ciel plus grand encore, plus merveilleux, où Jésus nous a d'avance préparé notre place. Or qu'y a-t-il de plus beau en ce monde que l'amour, toutes les sortes d'amour qui nous lient les uns aux autres et nous donnent dans cette vie d'épreuve les plus

vives, les plus grandes joies ? Au Ciel ces amours renaîtront donc, ravivées, transfigurées, étendues au-delà des limites de notre pauvreté terrestre, quelle béatitude ! Et nous comprendrons alors que sur terre nous n'avons presque jamais su aimer, faute de vie intérieure, de puissance spirituelle, et qu'il nous restait encore tout à découvrir de l'Amour humain quand nous croyions déjà en avoir fait l'expérience totale. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 88)

Le Ciel, ce sera alors les autres. À commencer par notre cher prochain : « Je crois, je sais qu'en même temps que nos âmes entreront dans leur repos, et plus encore au jour de la résurrection de notre chair, je reverrai vos visages radieux et vos corps transformés en beauté impérissable et en gloire, les liens qui nous unissaient se renoueront sans que le moindre d'entre eux soit brisé, dans leur entrelacs miraculeusement restitué. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 88)

Pas seulement les saints de la classe moyenne, comme dit le pape François, c'est-à-dire les bons chrétiens, mais aussi les saints que nous avons priés sur terre, que nous avons aimés, qui nous ont aidés, toutes nos dévotions : « Nous verrons sainte Cécile et nous converserons avec saint Grégoire, nous connaissons saint Louis et nous aimerons sainte Jehanne d'Arc Lorraine. Nous dénouerons enfin bien des énigmes de leurs chères vies et nous apprendrons tout ce que nous voulions tant savoir de leurs honneurs et de leurs mérites ! Ce n'est rien encore. Nous contemplerons leurs visages, nous découvrirons le constant amour qu'ils nous portaient dans nos combats, nous respirerons dans l'océan de leur parfaite tendresse. Rien là d'anonyme ni d'abstrait [...]. Oh ! sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vous voici, ma petite Sœur bien-aimée ? La beauté de votre visage me ravit, votre angélique pureté, votre sourire conquérant blessent mon cœur délicieusement. C'est vous, Vous ! qui m'invitez et me faites signe de m'approcher et de vous donner la main ? bonheur incroyable, incomparable. Instruisez-moi... » (*PAGE MYSTIQUE* n° 89)

Tels étaient les premiers degrés du Ciel sur lequel méditait notre Père, semblables aux échelons d'une échelle de Jacob. Décrivant d'avance le bonheur qu'il connaît aujourd'hui, c'est en nous tenant la main, tous, les uns aux autres, entraînés par les plus dignes d'entre nous, que nous nous trouvions soudain auprès du trône de la Vierge Marie, expliquait-il. Alors, « les yeux tournés vers Vous [ô Vierge Marie] et le sourire irradiant nos visages, le bonheur d'être auprès de Vous illuminait notre ronde, au son de votre tendre voix comme un frémissement d'allégresse courait par nos mains enlacées d'un cœur à l'autre, indéfiniment, y allumant de célestes flammes. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 95)

Car le Ciel, c'est Elle ! Et penser à la Sainte Vierge avait toujours avivé en son enfant cette soif ardente d'aller La voir un jour, afin « de vous rejoindre là où vous êtes actuellement, au Ciel, en votre corps glorieux, et de vous voir, de vous approcher, s'il l'ose, de vous prendre les mains, enfin de se jeter dans vos bras maternels en reconnaissance éperdue et tendresse infinie. Mais je n'oserai !

« Que vienne sans tarder ce jour béni où parmi les chœurs innombrables des saints et des anges qui tous vous chérissent plus que moi, tout en chantant vos louanges j'ouvrirai grand les yeux pour connaître en Vous ce que c'est qu'une Femme dans la Majesté de sa triple perfection de fille, d'épouse et de mère, virginale et sainte, bénie plus que toutes les créatures. Je regarderai ! Je me nourrirai de votre être parfait. Et déjà, à cette pensée seule, mon esprit prend son vol, mon cœur se gonfle d'un indicible amour et je pressens l'infinie perfection de mon Dieu à la lumière des affections qu'il a imprimées en Vous. » (PAGE MYSTIQUE n° 91)

De même que Notre-Dame avait promis à Lucie que son Cœur Immaculé serait le chemin qui la conduirait jusqu'à Dieu, et de même qu'Elle introduisit les pasteurs dans la Lumière immense de Dieu le 13 juin 1917, de même, notre Père la voyait conduire ses élus jusqu'à la Très Sainte Trinité en laquelle Elle a son trône :

« C'est vous, ô Mère, qui nous avez enfin conduits au trône de votre Dieu et notre Dieu, votre Père et notre Père. » Même si en réalité, « c'est la servitude de ma plume et la pesanteur de mon esprit qui me contraignent à décrire successivement et montrer comme en des lieux séparés ce qui est uni, uni pour l'éternité en une seule gloire et un seul échange d'amour parfait : la Mère et son Fils, elle en lui et lui en Dieu... Le Père, le Fils et l'Esprit-Saint en elle, et elle en cette sainte et immuable Trinité. » (PAGE MYSTIQUE n° 95)

LE TRIPLE SECRET.

C'est alors que notre Père nous révèle son triple et unique secret, non pour sa propre satisfaction, mais par charité, « parce que j'ai eu trop soif de savoir et que tant d'autres meurent de cette soif-là ; pour eux je dois parler. Peut-être quelques-uns entreront en jubilation d'imaginer ce qu'ils goûteront là-haut, éternellement, et qu'à cette révélation soudain tout ce qu'ils font ici-bas de semblable leur sera un commencement de jouissance de paradis !

« Car il ne faut pas croire que, ces années de notre vie, bientôt l'autre vie survenant les effacera comme une suite d'événements dérisoires et, ce monde basculant dans le néant des choses vaines, que nous entrerons dans le repos d'un autre univers

immuable, spirituel, inimaginable, non ! Ma vie est là, d'aujourd'hui, comme d'hier et demain, inépuisable, inoubliable matière de mon action de grâces éternelle. » (PAGE MYSTIQUE n° 100)

Quel est donc ce secret ? Eh bien ! l'extension à l'infini, à l'éternité des relations particulières que j'ai moi-même déjà sur cette terre depuis mon baptême avec chacune des adorables Personnes de la Divine Trinité. C'est vraiment le couronnement merveilleux de toute la métaphysique relationnelle, et on comprend qu'il fallait absolument que le Bon Dieu créât notre Père pour découvrir cette métaphysique et nous redonner ainsi le goût du Ciel en ces temps où le culte de l'homme et l'individualisme détruisent toutes ces relations

Le Ciel sera donc d'abord notre naissance, à chacun d'entre nous, du sein de notre Très Chéri Père Céleste. Jean-Paul I^{er} avait bien compris cela, lui qui disait que Dieu le Père était plus mère que père. Notre *dies natalis* sera un « écoulement de vie et d'être de Toi à moi, en Toi, à la louange de ta gloire éternellement. », naissance éternelle dont notre naissance terrestre n'était qu'une imparfaite ébauche :

« Je suis né, baptisé, un jour que je ne sais, où j'étais sans être, petite histoire oubliée, oubliable. Dans la vie de ressuscités qui nous est donnée, qui est longue mémoire et amour passionné des dons de Dieu, pourtant toutes les miettes de mon existence revivent et scintillent en mon âme heureuse. Ainsi voudrais-je de toutes mes forces naître encore de Toi, mon Dieu, naître sans cesse pour la joie d'être ton enfant. Déjà retrouvant merveilleusement cette joie de naître, je l'agrandis et l'éternise. Quand tu m'auras transformé d'homme terrestre en céleste, ô Père, j'échapperai à la coulée du temps et à sa contrainte, et je naîtrai de Toi dans un éternel présent. Alors je vivrai, je contemplerai, je désirerai et voudrai cette naissance continue dans le mystère absolu, fastueux, infini, de la naissance de ton Verbe, Jésus-Christ. Ah ! la joie de naître, que j'avais manquée, qui m'avait été volée la première fois, je la retrouverai, je renaîtrai à l'événement de ma naissance et dans les siècles d'une vie sans fin je n'en finirai jamais, une fois commencé, de me sentir et de me voir et de m'aimer enfant naissant de Toi, de ton Cœur immense, ô Père, en ton Fils Bien-Aimé, du sein de l'aurore. »

« Telle sera ma première félicité, de l'instant où j'entrerai dans ma nouvelle naissance [...]. Au Ciel, non, ce ne sera pas une image arrêtée, ce sera la Vie continue en l'éternel bonheur, présent, passé, futur. Et toute la relation de Toi, Père, à moi, à nous, en ton Verbe Jésus-Christ, toute ta joie, ton sourire, et notre reconnaissance, notre regard filial, notre cri, nos bras tendus, nos cœurs attirés, de nous à Toi, Père ! » (PAGE MYSTIQUE n° 100)

Or, « c'est en cette naissance éternellement jaillissante, mon premier secret et déjà ma béatitude parfaite, que prendra corps l'autre révélation et l'autre bonheur, plus indicible encore, mon second secret. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 103) Lequel? Celui de la découverte d'un être semblable à nous, autre que nous, dans l'amour mutuel duquel nous nous trouvons enrichis, transformés. Dans cet amour cœur à Cœur avec Lui, nous nous trouvons encore plus fils du Père et plus nous serons fils du Père plus nous nous sentons un amour d'épouse pour ce Fils parfait, à la ressemblance du Père.

« Quand tu naîtras au Ciel, ô mon âme [...], tandis que tu t'éveilleras à la connaissance du fleuve de vie émané de ce sein paternel, ce fleuve prendra pour toi visage d'homme, Celui qui, premier-né de toutes créatures et image parfaite du Dieu ineffable, est ton frère et ton Dieu, Jésus-Christ. » (*ibid.*)

« Oh ! âme chérie, âme mienne, regarde ce visage amoureux tourné vers toi, t'instruisant des leçons de ses charmes. C'est Lui que le Père te donne pour compagnon d'éternité, pour la lumière unique de tes yeux. Contemple-le tandis qu'il tourne vers toi son regard, te nommant son amie et sa sœur pour la première fois. Car telle est la génération éternelle de ce Fils unique d'un tel Père que toute créature à son image et ressemblance, ne peut être conçue et naître qu'en Lui, comme l'apparition et le blottissement d'une épouse au côté de son Époux dans le dialogue silencieux des regards émerveillés, et la caresse hésitante d'une main sur le cou du Bien-Aimé. » Dès lors, l'épouse ne peut que s'exclamer dans une union éternelle et féconde :

« Que tu es beau, mon aimé, que tu es beau ! Tu as le visage de ton Père mais tout ton corps bien mesuré au mien est fait pour m'envelopper de Toi, me prendre et me faire jouir de tes divines faveurs. Et dans nos embrassements, les mêmes noms aimés, reviendront et passeront de tes lèvres sur mes lèvres, et de mes pauvres prières aux saintes tiennes volontés, de telle sorte que procèdent de notre union chaste et de nos amoureux baisers mille et mille bonheurs aux visages de ceux que nous voulons éternellement. » (*ibid.*) Mariage mystique où nous serons comme deux âmes en une seule chair, Toi et moi dans l'étreinte indicible de ta divinité répandue en nous tous, à jamais.

Mais, « comment cela se pourrait-il faire sans l'invasion en moi et l'opération de votre Esprit-Saint, ô mon Dieu, pour me faire saint, moi pauvre être, et me donner de resplendir comme une étoile scintillante aux yeux de mon Bien-aimé ? » (*PAGE MYSTIQUE* n° 107) C'est là le troisième et dernier secret de notre Père, et le plus rassurant, car « s'il est dit que je connaîtrai le repos éternel, guéri de mes tares, allégé de mes craintes et toute menace

sur mon bonheur écartée, la mort vaincue et jetée dans le grand abîme, c'est parce que Toi, l'Amour subsistant du Père et du Fils, tu m'auras prise et envahie, parce que tu seras éternellement en ma bouche le Souffle de mon Époux et Père, Souffle de vie, ferveur et douceur ineffable » (*ibid.*). C'est dire qu'heureusement, au Ciel, nous serons sans cesse pleinement remplis de l'Esprit-Saint qui nous rendra dignes de jouir de la Très Sainte Trinité. C'est ce que nous disons dans les litanies de Notre-Dame du Perpétuel-Secours : « *Dans le Ciel, pour que je loue dignement les miséricordes de mon Dieu, venez à mon secours ô charitable Mère !* » C'est qu'en effet, « il y a entre la Vierge incomparable, la Mère aimable des Apôtres et des simples fidèles, et cet Esprit de Consolation une secrète affinité » (*PAGE MYSTIQUE* n° 25).

Et de fait, notre Père continue sa méditation en s'adressant au Saint-Esprit : « Bonheur de le savoir, joie d'y penser, de l'espérer ! Toi, Puissance infinie de grâce, artiste sans fin créateur de beautés, rayons éparpillés à foison de mon unique Soleil, charriant, déversant des milliards de milliards d'étincelantes énergies, inépuisable, c'est grâce à l'assurance de ton perpétuel secours que j'entrerais au Ciel en sécurité. Greffé sur toi, je ne risquerai point de voir ma sève tarir. »

L'ennui n'existera plus au Ciel : « Je sais bien qu'en nous, ô Esprit fécond en toutes œuvres de beauté, de bonté, tu ranimeras sans cesse l'ardeur de vivre et d'aimer, et l'invention d'expressions nouvelles de notre louange et de notre joie. Oh ! non, je ne m'inquiète pas. Et je voudrais que tous sachent quelle débordante activité sera notre Ciel [...]. Toi, l'Esprit Créateur [...], tu seras en nous l'instigateur inlassable et l'âme de fêtes continuelles, d'élan, de joies, de chants, d'émerveillements nouveaux ! Immobiles, ah non ! Ennuyés ? jamais. »

Là-haut, « tu nous embraseras d'un tel feu que nos visages en rayonneront de beauté et que chacun ne pourra voir son voisin sans qu'une joie inconnue ne le transporte. Et tous dans leur allégresse débordante parleront, enfin sauront dire et chanter la gloire, l'honneur, la majesté, la bonté de leur Dieu. C'est Toi qui seras là, en nous tous, en chacune de ces créatures invitées au repas de noces de l'Agneau et secrètement par Toi faites épouses de JÉSUS, unies à lui tendrement sous le doux regard du Père... Et après ? Il n'y aura plus d'après, parce que Dieu jamais ne sera rassasié de ta présence, mon enfant, ni toi rassasiée de boire en Lui la liqueur de Sagesse et d'Amour de la divinité. » (*PAGE MYSTIQUE* n° 107)

Ainsi soit-il !

(père Bruno de Jésus-Marie.

LE PACTE DE REIMS ET LA RELIGION ROYALE

COMME Remi et Clovis arrivaient au baptistère, le clerc qui portait le chrême est arrêté par le peuple, en sorte qu'il ne put parvenir à la fontaine baptismale. À cette fontaine bénite, par la Volonté divine, il manquait donc le Saint-Chrême. Et comme la foule du peuple empêchait d'entrer dans l'église ou d'en sortir, le saint Pontife, levant au ciel les yeux et les mains, se mit tacitement à prier en répandant des larmes. Et soudain, une colombe plus blanche que la neige apporta dans son bec une petite ampoule pleine de Saint-Chrême, dont l'odeur suave, bien supérieure à celle de l'encens et des cierges, frappa tous les assistants. Le saint Pontife ayant pris cette petite ampoule, la colombe disparut. Le vénérable évêque répandit ce chrême dans la fontaine sacrée...

Tel est le récit que nous trouvons de la fondation de notre monarchie très chrétienne, instituée par Dieu et garantie par le plus éclatant des miracles dans la *VITA REMIGII* écrite par Hincmar, archevêque de Reims de 845 à 882. Cette *Vie de saint Remi* fut achevée vers 878. Hincmar avait déjà fait allusion à l'événement dans un discours prononcé à Metz en 869, devant tout un aréopage d'évêques et d'aristocrates francs rassemblés à l'occasion du sacre du roi de France Charles le Chauve comme roi de Lotharingie.

De Charles, il dit alors : « *Son père, l'empereur Louis le Pieux, était issu de la race de Clovis, l'illustre roi des Francs qui, avec toute sa nation, fut converti au catholicisme par la prédication du bienheureux Remy, l'apôtre des Francs. Après avoir été baptisé dans l'église métropolitaine de Reims, avec trois mille Francs, Clovis fut oint et sacré roi, avec un chrême pris du ciel, dont nous avons encore [caelitus sumpto chrismate, unde adhuc habemus].* »

Deux affirmations ressortent de ce discours : Clovis n'a pas été seulement baptisé, mais aussi sacré par l'onction d'un Saint-Chrême descendu miraculeusement du Ciel ; déjà conservé à Reims du temps d'Hincmar, c'est lui qui allait servir au sacre de nos rois, jusqu'à la Restauration.

Qu'y a-t-il de véritablement historique dans ces affirmations ? Un article paru dans la *CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE* n° 314 d'août 1995 pensait pouvoir prouver la réalité du miracle de la Sainte-Ampoule, sinon avec certitude, du moins avec une grande vraisemblance.

Qu'en est-il en définitive ? Penchons-nous donc sur les premiers siècles de la France, et cherchons à pénétrer le mystère de ces « *origines obscures d'une prédilection certaine* » de Jésus et Marie envers le saint Royaume des Lys, comme aimait à dire notre Père, l'abbé de Nantes.

LE SILENCE DES SOURCES...

Or, de sacre et de colombe descendue du Ciel, il n'existe, semble-t-il, nulle mention chez les contemporains de l'événement.

Saint Avit, évêque de Vienne, dans sa lettre à Clovis, qui est le seul document contemporain des faits, félicite celui-ci de sa conversion et de son baptême, nullement de son sacre.

Si saint Remi et les autres évêques présents à Reims avaient prévu de ré-instituer au profit de Clovis le sacre des rois de Juda par l'onction d'huile sainte, ce qui n'est pas un mince événement, saint Avit pourrait difficilement ne pas le savoir. On s'attendrait à ce qu'il félicite Clovis d'être un nouveau David.

De même, si lors du concile d'Orléans (511) Clovis est déclaré « *filis de l'Église* », les évêques qui s'y sont réunis ne font aucune allusion à un sacre à la manière des rois de Juda, non plus qu'à la descente miraculeuse d'une colombe.

D'ailleurs, si Clovis a été véritablement sacré, pourquoi ses successeurs ne l'ont-ils pas été à leur tour d'une manière semblable ? Ce n'est en effet qu'à partir du sacre de Pépin le Bref par saint Boniface en 751, le plus ancien qui soit certainement attesté, que tous nos rois ont été sacrés, à la seule exception de Louis XVIII.

Saint Grégoire de Tours, de son côté, qui raconte le baptême de Clovis environ soixante-dix ans après les faits, ne parle lui non plus ni de sacre, ni de miracle. Lui qui ne craint pourtant pas d'insister sur les événements surnaturels dans ses récits ne peut pas être soupçonné de scepticisme !

On a pu prétendre que le silence de Grégoire de Tours n'était pas significatif. Par exemple, il ne relate pas un pèlerinage que Clovis a fait à Tours, dans son propre siège épiscopal, alors même que nous connaissons l'existence de ce pèlerinage par une autre source. C'est donc qu'il ne raconte pas tout. C'est pourquoi le fait qu'il ne mentionne pas le miracle du baptême de Clovis ne voudrait pas dire que ce dernier n'ait pas eu lieu.

Certes ! Néanmoins, la comparaison est inexacte : ce n'est pas que Grégoire ne raconte pas le baptême, c'est qu'il le raconte tout en ignorant sa circonstance la plus remarquable, une apparition du Bon Dieu lui-même ! C'est tout de même ennuyeux...

Nos rois sacrés ne seraient-ils que des usurpateurs, dont le pouvoir serait fondé sur la plus formidable supercherie cléricale de notre histoire ?

HINCMAR, UN FAUSSAIRE ?

LA QUESTION DU TESTAMENT DE SAINT REMI

Qui est donc cet Hincmar, qui paraît le responsable de ce formidable mensonge à bien des historiens, notamment issus de l'école historique allemande ? Ceux-ci le considèrent comme un faussaire sans vergogne, inventeur à la fois du mythe du sacre de Clovis et de la légende de la Sainte Ampoule.

« Ce n'était pas un saint ni un docteur de l'Église, écrit notre Père, quoique son œuvre occupe une place honorable dans notre patrologie latine. C'était un canoniste et un conseiller royal. Cet Hincmar (806-882), moine de l'abbaye royale de Saint-Denis, entre au service de Louis le Pieux en 834, puis à celui de Charles le Chauve qui le fait archevêque de Reims en 845. "Bossuet du IX^e siècle", il est l'un des plus puissants génies politiques de notre histoire. » (Georges de Nantes, *HISTOIRE VOLONTAIRE DE SAINTE ET DOULCE FRANCE*, p. 58)

Il assista à maints sacres et fut témoin de tant d'usurpations et de trahisons qu'il comprit de quel mal endémique souffrait l'institution monarchique : celui de la multiplication désordonnée des sacres royaux par les papes eux-mêmes et les évêques de divers lieux.

Ayant beaucoup réfléchi sur l'autorité royale, sa constitution, ses sources et ses conditions d'exercice, il en écrivit des traités : *De la Personne du roi et du ministère royal*, *De la fidélité due à Charles*, *Pour l'institution de Carloman...*

Il fallait sortir de l'anarchie et instaurer l'unité, la stabilité, l'inviolabilité, partant la continuité dynastique de la Monarchie Très Chrétienne. Ce fut notamment l'objet du discours de Metz de 869, qui lui fut l'occasion de revendiquer le privilège exclusif de sacrer le roi de France.

Le fondement de cette prétention ? Ceci, que le sacre royal en France tire sa force et sa légitimité dans ce qui s'est passé d'abord et une seule fois pour toutes à Reims en 496, lors du baptême de Clovis. Ce jour-là, le roi franc reçut, affirme Hincmar, l'onction royale en même temps que le baptême et non seulement pour lui, mais pour tous ses successeurs, à jamais. De là, et de nul autre acte, de nulle autre autorité, de nul autre lieu ne vient aux rois de France, sauf dérogation de force majeure ou de décision pontificale, le pouvoir en France.

Faut-il pour autant se hâter de conclure que cette tradition fut créée par lui de toute pièce, dans le dessein de consolider la monarchie, mais aussi, de façon moins désintéressée, d'assurer son autorité d'archevêque de Reims face aux autres évêques ? N'y aurait-il aucun document antérieur au récit d'Hincmar, et celui-ci aurait-il tout inventé *ex nihilo* ?

LES DEUX TESTAMENTS.

Le seul texte qui pourrait éventuellement être allégué en faveur d'un sacre de Clovis serait celui du *grand testament* de saint Remi, à condition qu'il soit authentique.

Dans ce document aussi célèbre que controversé, on trouve plusieurs mentions du baptême de Clovis, dont une où il est aussi question d'un sacre. Saint Remi y évoque la famille royale que, dit-il, « *j'ai choisie pour être élevée à tout jamais à la majesté royale, que j'ai baptisée, tenue sur les fonts du baptême, enrichie des sept dons du Saint-Esprit et sacrée de l'onction du Saint-Chrême* ». Si c'est bien Remi qui parle, c'est une attestation de première main sur la réalité du sacre de Clovis. Elle est précieuse, parce que c'est la seule.

Cela fait cependant quatre siècles que les historiens de toutes tendances discutent de l'authenticité de ce testament, preuve que la question est difficile.

Tout d'abord parce qu'il n'y a en réalité pas un testament de saint Remi, mais au moins deux qui nous sont parvenus. Encore ne les avons-nous qu'en copie, et non dans leur original. Ils sont de longueur très inégale.

Le premier testament, le plus court, est cité par Hincmar dans sa *VITA REMIGII*, écrite au IX^e siècle, mais dont le plus ancien manuscrit conservé est du X^e. Remi y fait divers legs, notamment de terres et de vignes, pour l'Église de Reims, pour d'autres Églises et pour des membres de sa famille. Il lègue aussi un vase que lui a donné le roi Clovis, « *que, dit-il, j'ai tenu sur les fonts du baptême* ».

Le deuxième testament, beaucoup plus long que le précédent, est cité dans l'*HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE REIMS* de Flodoard († 966), qui fut chanoine et archiviste de la cathédrale. Il écrit au X^e siècle, mais le plus ancien manuscrit qu'on conserve de son œuvre est du XII^e. Si on y retrouve tout le contenu du testament court, sont insérées aussi, entre les clauses de ce dernier, de nouvelles donations plus étendues, ainsi qu'un long avertissement, en deux parties, à la manière du Deutéronome : l'une de malédictions sur les descendants de Clovis qui se rendraient indignes de leur élection divine, soit en persécutant l'Église de Dieu, soit en accablant les pauvres ; l'autre de bénédictions sur cette race royale pour autant qu'elle se tiendra « *dans le bon gouvernement de son royaume et le respect de la Sainte Église de Dieu* ».

CRITIQUE DIPLOMATIQUE.

La question de l'authenticité des testaments de saint Remi a quatre solutions possibles, qui ont toutes été soutenues.

La première consiste à dire tout simplement que les deux testaments que nous avons conservés sont

authentiques. Nous en avons donc gardé deux sur les trois que le saint aurait écrits.

C'était, semble-t-il, la position de dom Mabillon, qui fut au dix-septième siècle l'initiateur de la démarche critique en histoire, et plus précisément l'inventeur de la science diplomatique, laquelle consiste à examiner les actes médiévaux en leur forme et leur fond, afin d'en déterminer l'authenticité.

Une autre hypothèse est d'envisager que seul le grand testament est authentique. Le court ne serait pas une première version des dispositions testamentaires du saint, mais seulement un extrait du long. Hincmar, dans sa *VITA REMIGII*, n'en aurait copié que certains passages afin de le rendre plus imitable par les évêques soucieux de prendre Remi comme modèle. C'est la solution proposée à la fin du dix-neuvième siècle par l'abbé Dessailly, ardent défenseur de la religion royale (*AUTHENTICITÉ DU GRAND TESTAMENT DE SAINT REMI*, Paris, 1878).

Une troisième solution est de considérer qu'aucun des deux testaments n'est authentique. Le grand serait un faux du onzième siècle, pas même contemporain de Flodoard, mais ajouté à son *HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE REIMS* par un auteur postérieur. Quant au petit, ce serait une forgerie d'Hincmar. Tout cela fut prétendument démontré en 1895 par l'Allemand Bruno Krusch, au moyen d'une critique diplomatique sévère. Mais en 1957, trois historiens anglais, par une critique diplomatique encore plus sévère, ont montré quant à eux que le petit testament ne pouvait pas avoir été inventé par Hincmar, car on y trouve certaines spécificités juridiques et monétaires propres au temps de saint Remi.

Ce petit débat est un vrai cas d'école. Inventer des faux qui n'en sont pas, c'est la pente naturelle du diplomate, qui est toujours menacé par l'hypercriticisme. Mais prouver, par les moyens mêmes de la critique diplomatique, l'authenticité d'un document qu'on croyait faux, c'est tout à fait remarquable ! Plus récemment, une étude allemande a montré que l'onomastique apparaissant dans ce texte est également typique du VI^e siècle. Il ne fait donc aucun doute que le petit testament est authentique.

Cela ne veut pas dire à soi seul que le grand soit faux, car saint Remi a pu réellement tester plusieurs fois, comme le permettait le droit romain. Néanmoins, depuis la fin du dix-neuvième siècle, plus aucun historien ne croit à son authenticité, du moins pour les parties qui ne sont pas également dans le petit testament. Est-ce un progrès de la science ou de l'incrédulité ?

LE GRAND TESTAMENT : UN DOCUMENT INTERPOLÉ.

La quatrième solution au problème consiste donc à dire que le grand testament est un faux par interpolation du petit. Interpoler un acte, consiste,

pour le "scribe" qui le recopie, à y ajouter des clauses nouvelles sans signaler qu'il s'agit d'ajouts de sa part. Les faux documents médiévaux sont souvent des actes que nous n'avons conservés qu'en copie et qui ont été interpolés.

C'est une pratique qui nous choque aujourd'hui, venant de copistes qui étaient des clercs et des moines, mais qui est indubitablement attestée. La malhonnêteté peut certes y avoir parfois sa part, mais pas nécessairement.

Comprenons bien : les gens du Moyen Âge avaient une idée très concrète de l'attention active que les saints du Ciel prenaient aux affaires de la terre. Lorsqu'un seigneur cédait une terre à Cluny, par exemple, c'est à saint Pierre et saint Paul, patrons de l'abbaye, qu'il la donnait. Un clerc, en recopiant les plus anciennes donations dont son Église avait bénéficié, pouvait alors être tenté d'y ajouter le contenu d'acquisitions plus récentes, afin que celles-ci soient aussi sous la protection du fondateur, quitte à faire parler ce dernier *post mortem*.

Il semble que c'est à une telle pratique que nous avons affaire dans le cas présent. Dans son testament authentique, saint Remi fait des legs relativement modestes de terres et de serfs champenois. À tout cela, le grand testament ajoute des dons plus considérables de seigneuries entières, situées dans diverses régions de France. Tous ces biens ont réellement été acquis par l'Église de Reims, mais certainement pas dès le VI^e siècle.

D'autres passages sont manifestement interpolés. Voici l'un des plus difficilement défendables :

« *Qu'aux bénédictions que le Saint-Esprit a versées par ma main pécheresse sur la tête de son chef, le même Esprit-Saint joigne d'autres bénédictions plus abondantes ; que de lui sortent des rois, des empereurs, qui, pour le temps présent et pour l'avenir, suivant la volonté de Dieu et l'accroissement de sa sainte Église, soient fortifiés par sa grâce et affermis dans la justice et l'équité.* »

Ces empereurs sortis de la souche de Clovis sont plus que suspects ! Qui pouvait penser, au temps de saint Remi, que l'Empire renaîtrait en Occident ? Après Charlemagne c'était plus facile. À supposer que saint Remi ait vraiment été prophète en cette matière, il se serait trompé pourtant sur un point essentiel, car l'idée que les Carolingiens descendent des Mérovingiens est une légende forgée au IX^e siècle !

Ce n'est qu'un exemple parmi les interpolations diverses dont ce texte porte indéniablement la trace. Dans le détail, presque chaque phrase pourrait être discutée, mais en tout état de cause, la seule et unique mention du « sacre » de Clovis se trouve malheureusement dans la partie la plus récente du document, partant la moins fiable.

HINCMAR, JURISTE ET HISTORIEN.

Faut-il pour autant conclure que le grand testament est si peu crédible qu'on n'en peut tirer aucun renseignement utile ? C'est un peu plus compliqué que cela...

Dans une charte de 845 en effet, au tout début de l'épiscopat d'Hincmar, Charles le Chauve restitue divers biens fonciers à l'Église de Reims, « *après avoir pris connaissance*, dit-il, *du testament de saint Remi* ». Or ces biens ne sont pas mentionnés dans le petit testament, mais dans le grand ; c'est donc de ce dernier qu'il parle.

L'abbé Dessailly l'a jadis montré avec force : le grand testament, ou du moins *un* grand testament existait bel et bien au temps d'Hincmar, et certainement dès avant lui ! Songeons-y un instant : Charles le Chauve n'a pas pu restituer toutes sortes de seigneuries à l'église de Reims sur la foi d'un parchemin tout neuf rédigé sur ordre d'Hincmar, qui le lui aurait présenté comme venant de saint Remi. Il devait y avoir dans les archives de la cathédrale un document qu'on tenait pour un testament du saint et où l'on trouvait une liste authentique de biens de l'Église de Reims. Le texte que nous avons actuellement sous le nom de "grand testament" serait une synthèse de cette liste et du petit testament, complétée par diverses interpolations dont certaines seraient postérieures à Flodoard lui-même.

Il y a plus : dans sa correspondance que nous avons perdue, mais que nous connaissons indirectement par les citations qu'en donne Flodoard, Hincmar se réfère à cette liste de biens, dans un contexte où il revendique des seigneuries qui ont été volées à son Église par les seigneurs voisins. C'est là que gît une difficulté : si l'archevêque de Reims a eu entre les mains le grand testament dans sa version du IX^e siècle, s'il le jugeait authentique, pourquoi n'est-ce pas celui-là, le plus favorable à ses intérêts matériels, qu'il a copié dans la *VITA REMIGII* ? En réalité, ce petit fait nous en apprend beaucoup sur le personnage. Hincmar en effet, « *apparaît respectueux jusqu'au scrupule des lois tant laïques qu'ecclésiastiques, très attentif à la régularité des procédures, très soucieux surtout de disposer de tous les textes juridiques pouvant concerner une affaire* » (R. Aubert, in *DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE*, Paris, 1993, tome 24, col. 597).

Ce « *testament* » avait été jugé fiable par la cour de Charles le Chauve dans le contexte d'un procès en revendication de propriété. On comprend qu'Hincmar l'ait mobilisé par la suite dans des circonstances semblables. Il n'empêche qu'ayant sous les yeux le testament court, c'est ce dernier qui lui a semblé plus digne d'être copié dans sa biographie comme le testament véritable du saint.

Cela donne d'Hincmar une image tout opposée à celle qu'en ont donnée les historiens allemands : loin d'être un faussaire sans vergogne, l'historien, chez lui, était encore plus scrupuleux que le juriste. Il convient de garder cela en mémoire, au moment d'aborder la question des raisons qui l'ont poussé à nous rapporter le récit du miracle de la Colombe. Se contente-t-il de rapporter une tradition qui pourrait n'être qu'une légende née au cours des trois siècles et demi qui le séparent de Clovis ? N'avait-il pas sous les yeux une source qui lui a semblé fiable ? Celle-ci pourrait-elle remonter aux événements eux-mêmes ?

Comment savoir ? N'existe-t-il vraiment aucun document qui nous soit parvenu pour nous permettre de connaître ce qui s'est passé à Reims ce jour-là ?

**L'ANTIENNE *GENTEM FRANCORUM* :
FRAGMENT D'UN "OFFICE PRIMITIF" ?**

Une antienne et un verset des matines de saint Remi ont été pressentis pour constituer ce "document antérieur", qui serait alors le seul, mais irrécusable témoin d'un miracle fondateur.

Il s'agit de l'antienne *Gentem Francorum* : « *Le bienheureux Remi sanctifie l'illustre peuple des Francs et son noble roi par l'eau [du baptême] après avoir pris du Ciel un chrême sacré [sumpto caelitus chrismate] et il les enrichit pleinement du don du Saint-Esprit. ¶. Qui par le don d'une grâce singulière apparut sous l'aspect d'une colombe et apporta du ciel le chrême divin au Pontife.* »

Ce texte n'est pas sans rapport avec le discours d'Hincmar à Metz, comme en témoignent les trois mots latins qu'ils ont en commun. À Metz, l'archevêque semble y citer cette antienne, qui appartient à l'*antiphonaire-responsorial* de l'office de saint Remi, célébré à Reims le 13 janvier à partir de l'épiscopat d'Hincmar. Cet office se trouve copié dans toute une série de manuscrits du dixième au quatorzième siècle.

On en trouve aussi des traces dans un traité grammatical, écrit par Godescalc d'Orbais († avant 870). Cet hérétique justement oublié fut jeté en prison par Hincmar, et occupa ses loisirs forcés à corriger les fautes de latin des offices rémois. De celui de saint Remi, il mentionne cinq extraits. L'antienne *Gentem Francorum* y est citée par fragments. Elle était donc composée avant 870, c'est certain, ce qui peut vouloir dire simplement que nous sommes en présence de l'office qu'Hincmar a composé lors de sa réforme et du développement à Reims du culte de saint Remi. Dans cette hypothèse, à Metz, il se citerait lui-même.

Mais dans un article publié en 1946, le chanoine Francis Baix a tenté de démontrer que l'office de saint Remi était antérieur à Hincmar.

Son argument principal est le suivant : à cet antiphonaire-responsorial doit correspondre un *lection-*

naire. Le chanoine Baix pense l'avoir trouvé dans une très courte vie de saint Remi, titrée *VITA REMEDII*, dont le manuscrit le plus ancien est daté du huitième siècle.

C'est indéniablement une vie à usage liturgique, puisqu'on y trouve neuf leçons pour les matines. Selon Baix, l'ensemble de l'office, lectionnaire et antiphonaire-responsorial dateraient donc du huitième siècle, qui est précisément l'époque d'une réforme liturgique au terme de laquelle la liturgie romaine a remplacé la vieille liturgie gallicane.

En ce cas, lors du sacre de 869, Hincmar, qui connaît bien cet office qu'on célébrait à Reims depuis un siècle, citerait de mémoire une expression « *qui lui chantait dans l'oreille* » (Francis Baix, « *Les sources liturgiques de la Vita Remigii d'Hincmar* », dans *MISCELLANEA HISTORICA IN HONOREM ALBERTI DE MEYER*, Louvain, 1946, p. 219). C'est aussi de cet « office primitif » que l'archevêque de Reims a dû s'inspirer pour raconter le baptême de Clovis dans sa propre vie de saint Remi. La démonstration du chanoine Baix a fait autorité pendant un demi-siècle et a été reprise par Jean Devisse dans sa monumentale biographie d'Hincmar.

Toutefois, un livre du musicologue Jean-François Goudesenne a apporté des éléments nouveaux. Pour lui, la *VITA REMEDII* et l'antiphonaire de Reims ne peuvent pas faire partie du même office. Se basant sur des critères musicologiques qu'il est le premier à avoir envisagés, il établit également que l'office du 13 janvier tel qu'il nous est parvenu ne peut remonter au-delà de la moitié du neuvième siècle. Il s'agit donc de l'office composé par Hincmar.

Goudesenne considère d'ailleurs comme probable qu'il ait exploité et remanié des éléments antérieurs, mais sans identifier lesquels (*LES OFFICES HISTORIQUES OU "HISTORIÆ" COMPOSÉS POUR LES FÊTES DES SAINTS DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE REIMS [775-1030]*, Turnhout, 2002, p. 146).

Il n'y aurait d'ailleurs rien d'étonnant à ce que Hincmar, qui a réécrit la vie de saint Remi, restauré son culte et rétabli la date de sa fête au jour de son *dies natalis* (13 janvier) et non plus au jour de la translation de son corps (1^{er} octobre), ait aussi rénové son office. Il paraît donc raisonnable de penser que l'office que nous avons aujourd'hui, avec l'antienne *Gentem Francorum* telle que nous pouvons encore la lire, correspond à l'office d'Hincmar.

Faut-il pour autant aller jusqu'à dire, comme on le lit dans l'ouvrage qui fait aujourd'hui référence, qu'« *il n'existe pas d'office primitif pré-hincmarien* » (Marie-Céline Isaïa, *REMI DE REIMS. MÉMOIRE D'UN SAINT, HISTOIRE D'UNE ÉGLISE*, Paris, 2010, p. 383 sq.) ? C'est sans doute aller trop loin.

C'est à ce point qu'il faut revenir à Godescalc d'Orbais. Jean-François Goudesenne a remarqué que

dans sa critique grammaticale, celui-ci cite certains textes qui sont bien présents dans l'office de saint Remi, mais qu'il ne leur attribue pas la fonction liturgique que nous leur connaissons. Par exemple, tel passage qu'il cite comme antienne apparaît dans l'office comme un verset de répons, etc. Ce que Godescalc a eu sous les yeux ne serait alors pas l'office d'Hincmar, mais un office préexistant dont Hincmar se serait sans doute inspiré.

Malheureusement, l'antienne *Gentem Francorum* est le passage que cet hérétique cite de la manière la plus fragmentaire, sans lui donner aucun statut liturgique. Le commentaire qu'il en fait est pourtant plein d'intérêt pour notre propos (dom Cyrille Lambot, *ŒUVRES THÉOLOGIQUES ET GRAMMATICALES DE GODESCALC D'ORBAIS*, Louvain, 1945, n° 108, p. 145-146). De cette antienne, il a tout à critiquer : la langue latine qu'il juge maladroite et la théologie qui ne lui convient pas.

Mais, chose fort notable, il ne nie cependant pas le fait qu'elle raconte, ce qui prouve que même un ennemi d'Hincmar ne lui a pas reproché d'avoir inventé le miracle du baptême de Clovis. Cela vient à l'appui d'une remarque qu'ont faite des auteurs, de dom Mabillon à Marc Bloch, à propos du discours de Metz : nul ne paraît avoir contredit l'archevêque de Reims, qui y parle du miracle comme d'un fait bien connu. Au neuvième siècle, manifestement, chacun le tenait pour vrai, Godescalc comme les autres.

Cela ne l'empêche pas de s'emporter en conclusion : « *Il a été très présomptueux, celui qui a fait de telles corrections dans ce livre de Dieu corrompu.* » Ce mot de *corruptus*, doit être compris non pas comme « *matériellement dégradé* », mais plutôt comme « *rendu incompréhensible par les fautes des copistes* ». Les intellectuels de l'époque carolingienne, en effet, étaient très appliqués à la correction des manuscrits, dont les leçons étaient dégradées par les copistes des derniers temps mérovingiens, qui ne savaient plus le bon latin et ne comprenaient pas ce qu'ils copiaient.

Notre hérétique semble donc savoir que quelqu'un a copié cette antienne dans un ancien manuscrit, peut-être d'époque mérovingienne, et il en critique les interprétations, tantôt par pure cuistrerie, tantôt parce qu'elles ne vont pas dans le sens de ses préjugés théologiques. Malgré Baix, ne serait-ce pas Hincmar lui-même qu'il vise ? Ce dernier, dans la préface de sa *VITA REMIGII*, dit qu'il a utilisé des textes écrits sur d'anciens documents. Tout cela va en tout cas dans le sens de l'ancienneté de cette antienne, sans qu'on puisse la dater pour autant.

L'antienne *Gentem Francorum* peut donc être reçue comme un témoignage que la tradition du miracle de la Sainte Ampoule est antérieure à Hincmar et que ce dernier n'en est pas l'auteur.

Elle pourrait éventuellement remonter plus haut que l'époque carolingienne.

Toutefois, on ne peut guère en dire plus. Le miracle est peut-être authentique, mais en l'état actuel de la documentation, il n'y a pas de source qui permette de l'attester à coup sûr, et de compenser le silence de Grégoire de Tours qui reste une objection très forte...

LA RELIGION ROYALE

Au reste, le fait d'un sacre de Clovis et d'un grand miracle initial de la colombe descendant du Ciel sont-ils indispensables pour fonder cette réalité que constitue la *RELIGION ROYALE* ?

En effet, si le miracle, la légende, ne sont peut-être pas matériellement historiques, ils sont néanmoins l'illustration d'une vérité profonde.

L'onction du saint chrême, bien réelle, est celle de la confirmation alors imposée en suite du baptême (lire Jean de Pange, *LE ROI TRÈS CHRÉTIEN*, Paris, 1949, p. 98-100). Dans le sacrement, reçu par Clovis cette nuit-là, l'huile sainte de la confirmation n'est-elle pas le signe visible de la descente du Saint-Esprit ?

Or, dans le sacrement de Confirmation, écrit notre Père, « tout parle de vocation active, de fonction dans l'Église, de mission commandée par le Pasteur du diocèse au chrétien aguerri. Le signe de croix tracé dans un tel moment signifie la difficulté, le péril, évoque la persécution et le martyre. L'imposition de la main est le signe d'une mobilisation pour une rude tâche et d'une force communiquée pour l'accomplir. *L'onction d'huile manifeste le caractère surnaturel de cette mission, la dignité sacrée qu'elle comporte, et son don définitif qui va imprégner le confirmé. Le baume odorant manifeste le caractère bénéfique pour la société de l'œuvre à entreprendre...* » (CRC n° 114, février 1977, p. 10)

Bien plus, cette onction donnée par saint Remi parut à tous l'équivalent de l'onction sainte d'huile versée sur la tête des rois de Juda sur l'ordre du vrai Dieu, pour se les consacrer, comme le prophète Samuel le fit à David.

Que les Gallo-Romains, dans l'émoi de l'événement, le jour même, aient vu les choses ainsi ne fait aucun doute. Qu'on y songe ! C'était la première fois qu'un roi et son armée se présentaient en humbles demandeurs devant les chefs ecclésiastiques d'une population asservie, pour leur devenir sujets et fidèles par la confession de foi et des engagements de conversion sans retour, par le baptême et par l'onction sainte.

« C'était une heure solennelle, un prodige divin, l'aurore merveilleuse d'un avenir sans fin, s'enthousiasme l'abbé de Nantes. À Reims, le premier roi de l'histoire à recevoir le baptême et l'onction de

l'Église, recevait de celle-ci en héritage la nation gallo-romaine toute constituée. »

C'est un accord dans un respect mutuel, une obéissance réciproque, tout inspirés de la Bible, de la sagesse des Pères de l'Église et de la tradition. C'est cela qui est cause de la France !

« Et pour ces temps lointains, écrit notre Père, déjà je modifierais le chant royaliste bien connu, afin qu'il dise mieux la vérité historique : *“L'Église a fait les rois, l'Église a fait par eux, avec eux, la France. Elle se défait sans eux et sans elle.”*

« C'est depuis le baptême de Clovis une constante de notre histoire, et la loi fondamentale de ce royaume. S'il n'y a de France que par le roi, il n'y a de roi que par l'Église. »

Le baptême et la confirmation de Clovis, avec ou sans miracle, ont fait de la France la fille aînée de l'Église, voilà ce qu'on ne peut pas nous enlever.

LES ÉPOUSAILLES DU CHRIST ET DE LA FRANCE.

Comprenons bien que la France ne s'est pas faite en un jour ! Il faut entrer dans le Dessein de notre très chéri Père Céleste, à la lumière du chapitre 16 du prophète Ézéchiel.

En effet, comme l'écrit notre Père, « ce chapitre est une clef de notre destin, à nous divinement remise. Du rapprochement avec le vieux texte inspiré jaillissent des flots de lumière, pleins de force surnaturelle, touchant la France. »

Cet oracle d'il y a plusieurs siècles éclaire l'histoire sainte de notre nation : *« Tu fus jetée en pleins champs, par dégoût de toi, au jour de ta naissance. Je passai près de toi et je te vis, te débattant dans ton sang. Et je te dis, quand tu étais dans ton sang : “ Vis et grandis comme l'herbe des champs.” J'étendis sur toi le pan de mon manteau et je couvris ta nudité ; je m'engageais par serment, je fis un pacte avec toi, oracle du Seigneur Yahweh, et tu fus à moi. Je te baignai dans l'eau, je lavai le sang qui te couvrait, je t'oignis d'huile. »* (Ez 16,4-9)

Cette enfant, jetée en pleins champs, gisant dans son sang, Dieu l'a progressivement revêtue d'une beauté qui a fait sa renommée parmi les nations. L'alliance qui s'est nouée à Reims, au jour du baptême de Clovis et de sa confirmation des mains de saint Remi, apparaît dès lors comme l'union du royaume de France, union que Dieu a approfondie au long des siècles pour former « *le plus beau royaume qui soit sous le Ciel* ».

Ainsi le sacre de Reims est-il non seulement la consécration à Dieu de la nation et de son prince, mais encore la reconnaissance et la bénédiction par le Christ en tant que vrai Roi de France, du contrat qui, devant Lui et en son Nom, devant l'Église qui s'en fait témoin et s'en porte garante, unit le peuple

à son Roi et voue le Roi à son peuple, comme par un mystique et véritable mariage.

Le sacre lie le Roi au Christ dans l'accomplissement de sa tâche de souverain temporel. Car si le sang désigne l'héritier et fait le Roi, seules la foi catholique et la foi jurée à son peuple lui permettent d'entrer, par le sacre, dans son héritage qui est la France.

Le cérémonial du sacre fait entendre explicitement ce mystère en l'une de ses oraisons qui admoneste le nouveau Roi, preuve que tout le royaume vivait de cette religion royale : « *Demeurez ferme et maintenez-vous dans la place que vous avez occupée jusqu'ici, comme ayant succédé à vos pères, qui vous a été transmise par droit d'héritage, par l'autorité du Dieu tout-puissant, et dont nous vous mettons en possession, nous et tous les évêques et tous les serviteurs de Dieu.* »

« *Et comme vous voyez le clergé plus près des saints Autels que le reste des fidèles, plus vous devez avoir attention à le maintenir dans la place la plus honorable, et en tous lieux convenables, afin que le Médiateur de Dieu et des hommes [Jésus-Christ], vous établisse le Médiateur du clergé et du peuple.* » (CÉRÉMONIAL DU SACRE DES ROIS DE FRANCE, avec approbation et privilège du Roi, Paris, 1775, p. 123)

Presque mille ans après l'événement du baptistère de Reims, vers 1418-1419, le juriste Jean de Terrevermeille théorise ce sentiment national en donnant du saint royaume de France, alors en grand péril, l'image d'un Corps mystique, « *intimement lié et articulé, assurant la coulée d'une communion de pensée et d'actes entre ses membres et sa tête, une vie de participation où l'unité de la tête se déploie dans la multitude des membres, dans le même temps que cette dernière se replie sur l'unité sous l'effet de l'obéissance et de la fidélité* » (Jean Barbey, LA FONCTION ROYALE, Paris, 1983, p. 155).

L'image est hardie, car s'il est une autre alliance semblable dans l'histoire, plus haute et plus parfaite, c'est l'institution même de l'Église par le Christ son Chef et son Époux, conférant à saint Pierre et à ses successeurs l'onction de l'Esprit-Saint pour la sanctifier et gouverner sous sa mouvance, avec sa divine assistance jusqu'à la fin du monde. Telle est l'Église dont le Souverain Pontife est sujet du Roi des cieux, comme son lieutenant et vicaire sur la terre.

D'une même manière, le roi de France reçoit du Christ commandement de son royaume. C'est donc que l'alliance du Christ et de la France s'inscrit à l'intérieur de cette Nouvelle et Éternelle Alliance que Jésus a scellée par son sacrifice, entre lui-même et son Église.

Ainsi le royaume de France est-il comparé à l'Église et le roi au Pontife romain, comme une fille aînée à sa Mère, comme un fils de prédilection à son Père.

MILLE ANS D'UNE HISTOIRE SAINTE.

Toute l'histoire des "heurs et malheurs" de la succession de nos rois témoigne de cette vérité.

Si au commencement, en suite de l'adoption divine de Clovis, les Francs ne dépouillent pas immédiatement toute barbarie, comme le montre l'histoire mouventée de la dynastie mérovingienne, c'est l'Église qui porte à bout de bras, pendant deux siècles et demi, la couronne de France.

Pour présider au changement de dynastie, c'est encore l'Église qui est là pour sacrer Pépin le Bref. Ce sacre, le premier d'une longue tradition, est un renouvellement et un approfondissement de l'alliance contractée lors du baptême de Clovis.

Il est le résultat d'un contrat entre la famille carolingienne d'une part, et les évêques du royaume franc et le Pape d'autre part. Le pacte d'alliance dont les conséquences seront si grandes est maintenant conclu entre la papauté et la nouvelle dynastie. Celle-ci prend dans l'Église la première place. Son chef est le plus chrétien des rois, que, dès ce jour, le pape Étienne II ne cessera de nommer « *le Roi Très Chrétien* ».

Bien plus, le Pape déclare, et cela ne sera jamais oublié, que c'est « *Dieu même qui les a oints* », lui Pépin et ses fils Carloman et Charles, le futur Charlemagne, « *de telle manière qu'enfin il est rendu manifeste qu'au-dessus de toutes les nations qui sont sous le ciel a été placée votre nation franque* ».

Cependant, au dixième siècle, cette dynastie carolingienne n'en finit plus de mourir en cent ans de décadence et d'affreuse anarchie qui semblent démentir toute l'œuvre et la foi d'Hincmar. Pourtant l'Église, qui assiste de ses soins sacrés et de son respect la dynastie finissante des Carolingiens, garde le trésor de sa religion royale et les rites splendides du sacre de Reims pour en honorer et sanctifier bientôt cette nouvelle famille qui monte, qui se distingue par son service de la France et va donner plus beau, plus fort, plus grand que n'avait pu imaginer Hincmar de Reims lui-même : les Capétiens.

Du jour du premier sacre, celui d'Hugues Capet, le 3 juillet 987, jusqu'aux derniers moments de leur règne, ces Capétiens savent qu'ils ne jouissent de l'adhésion de leurs peuples qu'en raison de leur constant et sincère dévouement à Dieu, de leur souverain service de l'Église, et de leur incorruptible sentiment de la justice. Ils se gardèrent d'y manquer, ou en furent durement châtiés.

Dynastie à nulle autre pareille, des Capétiens directs, celle de Philippe Auguste et Louis VIII, Saint Louis et Philippe le Hardi, Philippe le Bel et ses trois fils rois ! Elle pose à l'historien, au philosophe, au théologien enfin la question capitale : D'où vint

au monde un tel bienfait ? à la France de tels rois ? et à ces rois pareille élévation ? D'où, oui vraiment, sinon de la grâce du sacre de Reims !

Et le Ciel atteste son choix en accordant le pouvoir, permanent et unique, de la guérison des écrouelles, c'est-à-dire de la tuberculose ganglionnaire, à tout homme fait roi de France par la vertu du sacre, à la seule condition qu'il soit en état de grâce. Qu'on y pense : le Souverain Pontife lui-même n'a pas un tel pouvoir ! Cela laisse les esprits scientifiques stupéfaits, et les esprits religieux émus, émerveillés.

Une foule de malheureux s'empresse dès lors vers le roi de France, comme jadis vers Notre-Seigneur en Galilée, pour implorer grâce et guérison. Et les miracles abondent, dûment attestés.

La cérémonie solennelle du toucher a lieu généralement le surlendemain du sacre, soit au prieuré Saint-Marcoul, à une trentaine de kilomètres de Reims, soit dans la ville même du sacre.

Le Roi passe au milieu des malades, s'arrêtant devant chacun, les marquant du signe de la Croix en leur imposant la main à plat sur le visage et disant : « *Le Roi te touche, Dieu te guérit !* »

Cependant le geste royal n'est pas limité à cette seule circonstance, signe de la haute conscience que le Roi très Chrétien a de sa fonction quasi sacerdotale. À partir de Saint Louis, il apparaît régulier, parfois quotidien. Louis XI prendra ainsi l'habitude de toucher les écrouelles chaque semaine, après s'être dûment confessé et avoir communiqué. La coutume s'établit pour le roi de France de toucher les écrouelles aux grandes fêtes de Pâques, Pentecôte, Toussaint et Noël, auxquelles Louis XIII et Louis XIV ajouteront la Chandeleur, la Trinité et l'Assomption (lire sur ce sujet Patrick Demouy, *LE SACRE DES ROIS*, Reims, 2016, p. 88-93).

Mais pour l'heure, à la mort du dernier Capétien direct, les Valois leur succèdent, difficilement. Car l'apprentissage de la royauté ne se fait pas en un jour, ni en une génération !

Notre Père l'explique : « Pour passer incontinent de la revendication au service, et de la rébellion à la sainte servitude jurée à Reims, il aurait fallu une piété sincère et forte, *capétienne*. Il n'y avait qu'une gentillesse de Valois. » (Georges de Nantes, *HISTOIRE VOLONTAIRE DE SAINTE ET DOULCE FRANCE*, p. 98)

Alors, après cent ans d'une guerre qui déchire le saint Royaume en autant de factions et de partis, Dieu lui-même vient authentifier, bénir et consacrer cette religion royale par le plus singulier miracle : la geste de sainte Jeanne d'Arc.

« Ses vertus, son énergie, ses victoires, explique notre Père, puis après Reims, ses échecs, ses prisons, son procès, sa mort affreuse, tout va et court à un certain but que savent les êtres célestes qui la guident.

« Ce n'est pas l'expulsion des *Godons* hors de France, ce n'est pas la restauration de la monarchie, entreprises certes bonnes et géniales, mais qui ne sont pas œuvres d'apostolat chrétien ni de réforme ecclésiastique.

« Qu'est-ce donc ? Selon son *faict* et selon ses *dicts*, c'est l'intervention de Jésus-Christ en personne dans notre histoire humaine, politico-militaire, en faveur du royaume de France.

« Bien plus c'est, par le moyen de la libération du territoire et du sacre du roi à Reims, le rappel éclatant et la manifestation, pour la première fois sans doute miraculeuse, de l'Alliance qui lie ce sang royal, cette dynastie, ce royaume à Lui Jésus-Christ, comme vrai Roi de France et Suzerain immédiat de ce roi et par lui de tous ses vassaux, comme de tout son peuple. » (Georges de Nantes, *HISTOIRE VOLONTAIRE DE SAINTE ET DOULCE FRANCE*, p. 115)

Adhérer à la vérité de Jeanne, c'est admettre et accepter que « *le Christ est vrai Roi de France* », qu'Il gouverne souverainement ce royaume parce qu'Il l'a choisi, qu'Il l'aime, qu'Il en a fait son vase d'élection. Et qu'ainsi, le maintenant, le conduisant de siècle en siècle, l'élevant au-dessus de tous les autres comme particulièrement sien, Il le veut faire servir à ses desseins, Il a des vues sur lui pour l'avenir, et certainement des plus grandioses, dans l'avènement de son règne sur la terre comme au Ciel.

Si Jeanne d'Arc n'a pas menti, et nous savons qu'elle n'a pas menti, la vie, la paix, la gloire et l'allégresse populaire de ce saint royaume de France lui viennent de sa « *religion royale* », qui se cache au cœur de sa religion chrétienne catholique romaine.

C'est la religion du sacre de Reims, de son serment de fidélité préalable, de son onction et de son couronnement, tous rites qui scellent l'alliance sans égale du Christ, qui est vrai Roi de France, avec son lieutenant auquel il assure grâce, assistance, conseil et force victorieuse en toutes ses entreprises saintes.

Aujourd'hui où, plus encore qu'au quinzième siècle, la France est en grand danger de se perdre, souvenons-nous que le lien de ce Corps mystique, uni à Celui du Fils de Dieu qui en est la Tête, n'est pas rompu, qu'il reste toujours l'objet de la prédilection divine en faveur de l'Immaculée, Reine de France.

« *Fils de France qui gémissiez sous la persécution, sachez-le, le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims, se repentira et retournera à sa première vocation [...]. Les fautes ne resteront pas impunies, mais elle ne périra jamais, la Fille de tant de mérites, de tant de soupirs, de tant de larmes !* » (prophétie de saint Pie X)

(père Luc du Cœur de Marie.

DU NOUVEAU SUR LE SAINT SUAIRE ?

Recension de l'article du docteur Calatayud : « *Signes de vie sur la Figure du Suaire de Turin* », paru dans la revue *SCIENTIA ET FIDES* (janvier 2020)

À la suite de saint François de Sales, de sainte Thérèse de Lisieux, de sa petite sœur Céline Martin, et de notre Père, la Phalange de l'Immaculée a une tendre dévotion pour le Saint Suaire et elle défend jalousement sa Vérité.

Ainsi, contre toute fausse science, « *le phalangiste développera les preuves de sa foi et affichera sa dévotion face aux incrédules. Le Saint Suaire de Notre-Seigneur taché de son Précieux Sang, témoin incontestable, aux yeux de la science la plus moderne, de la mort et de la résurrection du Christ, est le labarum de la Phalange dans sa Croisade contre l'incrédulité moderne. Elle voue un culte public à cette insigne Relique, car le Sacré-Cœur de Jésus désire entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois pour y être honoré autant qu'il y a été outragé, méprisé et humilié en sa Passion.* » (Point n° 20 de la Phalange de l'Immaculée)

Le 27 novembre 1988, dans sa *Réhabilitation scientifique du Saint Suaire de Turin*, grande salle de la Mutualité à Paris, frère Bruno concluait ainsi son étude physico-chimique du Saint Suaire : « Il y a eu "le soleil" dans ce Drap. Cette image, c'est un "coup de soleil", comme dit l'abbé de Nantes, mon vénéré Maître et Père. C'est pourquoi j'affirme depuis dix ans, et je répète aujourd'hui, avec une conviction accrue s'il est possible, que *le Saint Suaire est la preuve de la mort et de la résurrection du Christ.* » C'était déjà le titre de la *CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE* n° 144 d'août 1979, la première publication d'envergure de la CRC sur le sujet, faisant suite au Congrès scientifique de Turin de l'année précédente.

Cette démonstration que frère Bruno a faite sous le regard de notre Père reste exhaustive et tous les travaux plus récents ne sont que des "notes" à ajouter en bas de page aux nombreux numéros de la CRC qui y ont été consacrés. Alternant les démonstrations de haut niveau scientifique, les articles de vulgarisation et la contemplation mystique du Suaire de Notre-Seigneur, l'œuvre que frère Bruno a constituée au cours des années est unique.

Elle a pris bien vite une tournure dramatique de *défense et illustration* devant l'acharnement des faux savants et des méchants, jusqu'au sein de l'Église ! à « condamner à mort une seconde fois Notre-Seigneur » (CRC n° 250, p. 2) en prétendant « démystifier » cette insigne relique. « L'Église conciliaire n'aime plus Jésus crucifié » et rejette son Linceul, preuve d'amour laissée pour nos derniers temps.

Nous ne pouvons que regretter que le professeur Bernardo Hontanilla Calatayud n'ait pas pris connaissance de cette somme de travaux d'une clarté et d'une méthode toutes françaises. Cela lui aurait peut-être

permis de déduire de ses recherches sur le Saint Suaire des conclusions plus nettes et convaincantes. Ce docteur en chirurgie plastique de l'Hôpital Universitaire de Navarre en Espagne a tiré, dans des domaines scientifiques peu abordés par frère Bruno, un certain nombre d'observations nouvelles et intéressantes qu'il a exposées dans un article paru en janvier dernier dans la revue espagnole *Scientia et Fides*. Résumons-le et voyons si ses conclusions contredisent ou confirment les analyses de notre frère.

RÉSUMÉ DE L'ARTICLE

Scientifique et catholique, il semble convaincu de la vérité historique des Évangiles et de l'authenticité du Saint Suaire de Turin. Pour lui, le Saint Suaire est bien la preuve de la Résurrection de Notre-Seigneur. Et il s'attache à montrer que les données apportées par le Linceul sont en parfaite cohérence avec le récit des Évangiles, ce qui est tout à fait dans l'esprit de l'Église, lequel a toujours animé frère Bruno dans ses recherches.

Frère Bruno écrivait en 1999 : « Aujourd'hui, on peut dire l'authenticité du Saint Suaire vérifiée par l'ensemble des disciplines scientifiques, y compris la datation au carbone 14. La "recherche" n'a plus d'objet. Elle doit ranger ses instruments, et laisser la place à la contemplation. Il n'y a désormais qu'une "recherche" qui tienne, qui vaille la peine parce qu'elle nourrit l'amour compatissant et reconnaissant des âmes pour Jésus : c'est l'étude des saintes plaies qui ont meurtri son Corps, de la tête aux pieds, sans rien épargner, plaies marquées sur le Linge par des taches de sang. » (CRC n° 354, p. 17)

Et c'est bien à « *l'étude des saintes plaies* » que Calatayud s'attache dans cet article. Son objectif principal est de réfuter la thèse d'un sindonologue espagnol, le docteur en médecine légale José Delfin Villalain. Ce dernier a publié en 2010 une « *Étude de la rigidité cadavérique que présente le Suaire de Turin.* » (*CUAD MED FORENSE*, n° 16, 2010, p. 111-125). Cet article était assez nouveau, car l'étude des phénomènes cadavériques observables sur le Saint Suaire est assez peu répandue. Barbet l'évoque rapidement et c'est surtout l'américain Bucklin qui a lancé les travaux sur le sujet en 1982. En 2010, Villalain dresse un bilan des recherches et dans un chapitre intitulé « *Notes sur la rigidité cadavérique* », il décrit de manière exhaustive le processus, d'abord de manière générale et ensuite dans le cas particulier de l'Homme du Suaire. C'est cette démonstration que le docteur Calatayud reprend dans toute la première partie de son article : « Immédiatement après la mort, se produit dans le cadavre

un état de relâchement et de ramollissement de tous les muscles du corps. Mais au bout d'un moment plus ou moins court, commence un lent processus de contraction musculaire, que l'on a appelé la rigidité cadavérique ou *rigor mortis*. Passé un certain temps, cette rigidité disparaît progressivement du cadavre.» (Calatayud, p. 11).

Villalain a montré que le développement de la rigidité cadavérique dépend de nombreux facteurs endogènes (âge du sujet, poids, fièvre, perte de sang, traumatismes subis avant la mort...) et exogènes (température ambiante). Dans le cas de Notre-Seigneur, la rigidité a dû être précoce et peu intense. Elle a dû commencer sur la Croix et affecter tout le corps au bout d'une heure puis atteindre son intensité maximale entre deux et trois heures plus tard. Vers 21 h de ce même vendredi, la rigidité aurait commencé à disparaître. Le problème est que le docteur Villalain affirme que l'Image du Saint Suaire présente les caractéristiques d'un corps soumis à une rigidité maximale, correspondant, selon ses calculs, à un moment compris entre trois et six heures après la mort du sujet. Comme la mort a eu lieu à 15 h, il estime que l'Image du Saint Suaire a dû être produite avant 21 h (soit six heures *post-mortem*), de ce même Vendredi saint... Dès lors, le Saint Suaire n'est plus une preuve de la mort et de la résurrection du Seigneur. En effet, nous savons qu'il est ressuscité le troisième jour, comme il l'avait annoncé, c'est-à-dire pas avant la nuit du dimanche. Voilà qui pose problème au docteur Calatayud, et il va chercher à tout prix à montrer que le Corps enveloppé dans le Suaire présente, en apparence, des signes de rigidité cadavérique, mais que ceux-là se révèlent à l'étude bien plutôt des «*signes de vie*», c'est-à-dire des signes qui indiquent que Jésus est vivant au moment de l'impression de l'Image. D'où le titre de son article : «*Signes de vie sur la Figure du Suaire de Turin*» (*SCIENTIA ET FIDES*, n° 8, janvier 2020).

Avec son regard de chirurgien plastique, il examine et pense trouver sur cette Image plusieurs «*signes de vie*» – que nous détaillons plus loin – d'un homme en train de se relever. Cet Homme du Suaire, dont tout indique qu'il est mort de mort violente, aurait laissé comme image sur le Suaire celle de son premier mouvement de ressuscité... Qu'en est-il vraiment ?

NOTRE ANALYSE

Pour le savoir, mettons cet article en regard des travaux de frère Bruno et de notre Père qui ont compris depuis longtemps que cette «*photographie*» de Jésus a été prise «*à la jointure des temps de mort et du temps sans fin de la résurrection ; déposé dans ce Suaire, au temps de sa mort, Jésus en porte encore les stigmates émouvants, mais déjà il en sort vivant pour l'éternité, y laissant les signes indélébiles de sa gloire nouvelle dont il nous constitue ses témoins.*» Certes, le professeur Calatayud souscrirait à cette conclusion, seulement, il faut rester rigoureux jusqu'au bout.

Reprenons les trois points de la démonstration du professeur, les trois «*signes de mort*» qu'il transforme en «*signes de vie*» :

L'**empreinte plantaire complète** du pied droit sur le Suaire, le **demi-fléchissement du cou** et le **fléchissement asymétrique des jambes** sont les marques, selon lui, d'un homme qui se relève.

Les **bras croisés** au niveau des reins et les **doigts étendus** sont encore pour notre auteur des preuves qui contredisent la thèse de la rigidité cadavérique de Notre-Seigneur. Les deux pouces, invisibles sur le Saint Suaire, ne sont pas non plus des «*signes de mort*» ; ils ne sont pas en *adduction* (rapprochement) rigide vers la paume puisque, selon lui, ils ne sont plus soumis aux conséquences de la lésion du nerf médian. S'ils sont absents de l'Image, c'est simplement qu'ils sont cachés par la disposition des mains.

Enfin, les rides ou **sillons nasogéniens et nasolabiaux** indiquent que la musculature du visage est dynamique. Commençons par ce dernier point :

LES SILLONS FACIAUX.

C'est peut-être là que l'auteur est le plus convaincant, puisqu'il est dans son domaine de docteur en chirurgie plastique, esthétique et réparatrice. Les sillons nasogéniens et nasolabiaux sont les deux rides du visage s'étendant, en oblique, de l'aile du nez à la commissure labiale. Après la mort, même s'ils étaient très marqués du vivant du sujet, ils disparaissent ou s'effacent presque entièrement.

Or, le docteur Calatayud retrouve ces sillons bien visibles sur le Visage de Jésus. Qui plus est, la bouche du Seigneur est fermée, ce qui va au rebours du processus de relâchement musculaire *post mortem* : sur les cadavres, la mâchoire inférieure descend mécaniquement. Le processus de rigidité cadavérique fixe ensuite cette position de la bouche et il devient très difficile de la refermer.

Ainsi, pour Calatayud, cela ne fait pas de doute : nous ne sommes pas devant le visage d'un homme mort. Il remarque néanmoins que l'expression faciale reste modérée, non pas exagérée comme d'un spasme cadavérique, mais sereine, comme d'une personne endormie. Il en demeure tout étonné et ébloui.

En 1988, en des termes sublimes, notre Père exprimait déjà cet éblouissement devant la Sainte Face de Jésus-Christ : «*L'âme savante et mystique n'en finit plus de contempler et la mort et la vie, presque également répandues sur ce Corps nu et suprêmement sur cette Sainte Face aux lèvres vivantes, aux yeux clos. Au point qu'il nous arrive, comme en étudiant le Discobole grec en la perfection de son jet immobile et déjà émouvant, de percevoir le passage instantané de l'une à l'autre, mais de la mort à la Vie plus que de la vie à la mort, pourtant si fortement marqué.*» (CRC n° 250, p. 50)

Quelques mois plus tard, Frère Bruno rapportait aussi les observations du docteur Lavoie, parlant d'un

corps « redressé, au moment de “*jeter*” son image sur le linge. En effet, les cheveux tombent sur les épaules, en avant. Les muscles ne sont pas relâchés : quadriceps et muscles des jambes sont fermes et ronds, comme d’un homme debout “*en maîtrise souveraine de ses énergies*” » (CRC n° 257, p. 18).

Les observations du docteur sur les sillons du Visage confirment et donnent un nouveau relief aux propos de notre Père et de notre frère.

Quant à ce **sillon inflammatoire** de la joue droite dont parle longuement le professeur (le renflement situé sous l’œil droit entre la pommette et la lèvre supérieure), il n’en donne pas d’explication. Mais nous savons que Jésus a été frappé violemment au visage par les valets du Grand Prêtre (Mc 14, 65 ; Jn 18, 22), avant de l’être par les soldats romains (Jn 19, 3 ; Mt 27, 30). Autant de coups portés à son doux Visage, autant de possibilités d’hématomes... Le chirurgien esthétique a-t-il remarqué le nez cassé ? Un coup de bâton, pensait notre Père...

LES BRAS ÉTENDUS ET LES POUCES INVISIBLES.

Pour appuyer sa démonstration en faveur des «*signes de vie*», le docteur Calatayud tire tout ce qu’il peut du positionnement actuel des bras, croisés au niveau des reins, qui n’a plus aucun rapport avec le positionnement de la crucifixion. Les bras, constate-t-il, ne présentent aucun signe de rigidité ni d’*abduction* (écartement des bras par rapport à l’axe médian du corps) pour retrouver la position qu’ils avaient sur la Croix. Au contraire, alors que ce sont les membres qui ont été les plus exercés lors de la crucifixion, ils sont bien réunis par devant, comme s’ils étaient souples et en vie. Contre le docteur Villalaín, notre auteur ajoute que cette remarque vaut aussi pour la légère flexion du cou, du tronc et des jambes. Selon Calatayud, cette flexion des membres et du corps n’est pas une preuve de la rigidité cadavérique, mais le signe d’un corps en mouvement.

Et qu’en est-il des mains et surtout des pouces ? Le docteur Mérat, chirurgien orthopédiste, expliquait l’absence des pouces sur l’image du Suaire par leur flexion vers l’intérieur de la main, conséquence de la lésion du nerf médian par l’enclouage des poignets (cf. CRC n° 250).

Le professeur Calatayud ne nie pas qu’une flexion des pouces a eu lieu au moment de la crucifixion, mais rejette l’hypothèse que cette lésion soit cause de la flexion des pouces *après la mort* de Jésus, car le nerf médian ne réagit plus après la mort. Logiquement les pouces devraient être en position neutre, légèrement écartés vers l’extérieur de la main, ce qui n’est pas le cas. Pour notre auteur c’est un indice que les pouces ne sont pas rétractés mais que « le pouce de la main gauche, qui se trouve par-dessus la droite, attrape par-dessous le poignet droit », et que le pouce de la main droite est « tout simplement caché par la main gauche ». Nouveau «*signe de vie*», selon le professeur. (Calatayud, p. 22)

Sans aller jusqu’à cette conclusion, frère Bruno abondait plutôt dans ce sens pour expliquer la disparition des pouces, reprenant les travaux plus récents de scientifiques américains dans un article de 1999 (CRC n° 354, p. 19). Selon Zugibe, professeur de l’université de Columbia, le clou aurait été planté « au niveau du sillon séparant les deux éminences thénar et hypothénar, de manière tangentielle suivant un angle d’une quinzaine de degrés en direction du pouce. » Il traverse donc la main de part en part, mais non pas le poignet.

« C’est une hypothèse qui a en outre l’avantage d’être en plus grande conformité avec l’iconographie traditionnelle, et qui se rapproche des blessures palmaires des stigmatisés », disait le docteur Guillaud-Vallée ; notamment de saint François d’Assise dont les stigmates nous sont bien connus. Et frère Bruno complétait : « Sans oublier l’accord avec les textes : «*Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous, si je ne mets pas mon doigt dans la marque des clous...*» (Jn 20, 25) Huit jours après : «*Porte ton doigt ici : voici mes mains.*» (Jn 20, 27) Sans oublier la prophétie du psalmiste, que ces faits accomplissent en toute vérité : «*Ils ont creusé mes mains.*» (Ps 22, 17) »

Et l’absence de pouces sur l’Image ? « Lampe et Kaplan, deux des plus renommés chirurgiens américains de la main, s’accordent sur le fait qu’une souffrance du nerf médian rend impossible la flexion du pouce et des deuxième et troisième doigts. »

À la suite de Barton, chirurgien orthopédiste anglais, le docteur Guillaud-Vallée suggère « une raison fort simple à la disparition des pouces sur l’image du Linceul : il suffisait de croiser les deux mains comme on les retrouve dans la plupart des ossuaires, la main gauche par-dessus la droite, le pouce gauche caché par la face dorsale de la main droite, le pouce droit invisible lui aussi puisqu’au contact de la paume de la main gauche. »

L’archéologie confirme cette explication : « Il s’agit d’une position mortuaire relativement classique retrouvée à plusieurs reprises dans différents ossuaires contemporains de Jésus-Christ. La position imprimée aux deux mains entrecroisées masque la présence effective des pouces. » (CRC n° 354, p. 19)

LE FLÉCHISSEMENT DU COU ET DES JAMBES.

Selon Calatayud, les pieds ont été cloués séparément, chacun avec un clou, sur un sédile, une sorte de marchepied. Là encore ce n’était pas l’avis du docteur Mérat, qui pensait que les pieds avaient été cloués l’un sur l’autre. Il avait démontré que cela était possible, par de multiples expérimentations avec un clou de 20 cm de long à section carrée de 8 mm. (cf. CRC n° 250)

Une autre preuve était apportée par la différence des taches de sang sous le pied droit et sous le pied gauche. Le docteur Mérat, à la suite de Barbet, remarquait que « le pied droit seul a marqué le Suaire d’une empreinte plantaire complète, d’où un ruissellement de sang a débordé sur le linge ; du pied gauche, le talon seul a laissé une empreinte, parce que l’extré-

mité de ce pied reposait sur celle de l'autre. Un seul clou traversait donc les deux pieds croisés l'un sur l'autre.» Calatayud ne répond pas à cette objection.

De même, le docteur Mérat expliquait le fléchissement asymétrique des jambes et des pieds par le croisement de la jambe gauche au-dessus de la jambe droite au moment de l'enclouage des deux pieds ensemble. Cette position serait restée figée après la mort et le transport empressé au Sépulcre.

Cela, Calatayud le récuse. Au contraire, il veut faire de cette position un «*signe de vie*» décisif. Pour lui, le Corps de Jésus a été complètement étendu au Sépulcre, tous les membres ont été contraints afin de les mettre en contact avec la pierre du tombeau. C'est-à-dire que, pour lui, les flexions des membres causées par la crucifixion ont été annulées par les fossoyeurs : ni les bras, ni le cou, ni les jambes ne sont plus fléchis, mais sereinement étendus. Or, et là est tout le problème, il en conclut que si l'on observe tout de même sur le Saint Suaire une jambe plus fléchie que l'autre, une empreinte plantaire complète et une flexion légère du cou, ce sont là des signes que l'Homme enveloppé dans le Suaire est en train de se relever... Le docteur Calatayud reste ébahi devant ce paradoxe incompréhensible que constitue cette «*image d'un homme mort et vivant à la fois*» qui semble être dans «*la posture d'un essai de relèvement*».

Mais pour autant, est-ce la vérité de cette Image ? S'agit-il vraiment d'un homme en train de se relever ?

UN CORPS COMME EN APESANTEUR ?

Tel est l'aboutissement normal, inéluctable, de la recherche sindonologique, dit frère Bruno, qu'elle finit par se heurter à l'impossible, au miracle. Ainsi : «*Un cadavre froid, même embaumé, ne rayonne pas une chaleur capable de provoquer une oxydation de son linceul.*» Ou encore : «*Un gisant ne laisse pas de traces comme aériennes sur le linge qui l'enveloppe.*»

Voilà bien l'insoluble paradoxe : lorsqu'un homme se relève, les points d'appui de ses membres exercent une pression plus forte que le reste du corps sur la surface où il se trouve. Dans le cas du Saint Suaire, cela devrait logiquement s'observer par des marques plus fortes sur le tissu.

Or, l'américain Jackson a démontré que ce n'était pas le cas : «*Si l'on étudie les points de l'image frontale qui sont en contact avec le linge (nez, pectoraux), l'on constate que les niveaux d'intensité sont les mêmes que les niveaux les plus sombres de l'image dorsale. C'est important, parce que si c'est un corps enveloppé dans un linge, la pression n'est pas la même sur la partie dorsale et sur la partie ventrale où elle se réduit à celle que fait le poids du linge. Or, tout se passe comme si les pressions étaient identiques. Comment expliquer cette non-différence ?*»

Il semble que la démonstration de Calatayud ne résiste pas à pareille objection. Mais comment expliquer alors l'incontestable posture de fléchissement

du cou et des jambes ? S'agit-il simplement de signes de rigidité cadavérique ? Est-ce la disposition de la table funéraire qui a donné cette forme au Corps de Jésus ? Nous ne savons pas.

Nous touchons là au mystère essentiel : le Moment, l'Événement qui a provoqué l'impression de l'image d'un Corps sur le Saint Suaire. Toujours est-il que, plutôt que l'hypothèse du relèvement, improbable selon nous, nous suivrons l'explication géniale de notre Père et de frère Bruno d'un Corps en état d'apesanteur.

Comme Calatayud, le docteur Lavoie (cité *supra*) expliquait déjà dans les années 1980 qu'il voyait ce Corps non pas dans la position horizontale du gisant au tombeau, mais redressé, au moment de «*jeter*» son image sur le linge. «*Cependant, commentait alors frère Bruno, il est bien "en état d'apesanteur", oui ! car il ne repose pas sur ses pieds : on le dirait soutenu en position verticale, porté, aérien... Ce redressement, ne serait-ce pas plutôt une conséquence de l'apesanteur ?*» Voilà sûrement la clef de notre problème.

On ne peut expliquer la formation de cette image que par la succession de deux événements distincts. Cela, Calatayud l'observe, lorsqu'il écrit que l'image imprimée est «*de nature distincte, complémentaire et non superposée*» aux caillots de sang coagulé.

Suivons de nouveau frère Bruno : «*Une étude attentive des marques de sang que l'on croit communément observer sur les cheveux fournit une autre preuve de la manière dont le Linceul était drapé sur le Mort. Car ces taches ont pour origine des écoulements de sang coagulés sur le front, les tempes, les joues et la barbe du visage. Elles démontrent donc que le Suaire a été en contact intime non seulement avec le devant de la Face, mais aussi avec les côtés.*

«*C'est un nouveau paradoxe, puisque l'image du corps que l'on observe sur ce Drap est frontale d'une part et dorsale d'autre part, mais jamais latérale. Si donc certaines taches de sang proviennent des côtés du visage, alors que ceux-ci sont invisibles, "il est évident que la production des traces de sang et la formation de l'image ont constitué deux opérations successives"* (Lavoie, 1986).

«*Comment se représenter ces deux opérations ? Jackson explique : "C'est comme si le linge avait été placé dans deux positions géométriques différentes au moment où les deux images, celle des taches de sang et celle du corps, se sont formées, comme s'il y avait eu deux événements qui se sont produits à des moments différents. À savoir :*

«*1) Le corps est couvert avec le Drap : taches de sang.*

«*2) Ensuite on étend le linge, on l'aplatit : formation de l'image du corps.*»

Là-dessus, Jackson s'arrêtait en disant : «*Comment expliquer cela ? Je ne sais pas.*»

«*On admire la modestie du savant relatant ses découvertes avec la simplicité du chercheur conscient de ses ignorances*», commente frère Bruno. «*Mais ce qui me paraît plus admirable encore, c'est la rencontre*

de ces propos nouveaux avec ce qu'écrivait l'abbé de Nantes, pour conclure notre récapitulation de dix années de recherches sindonologiques. Lui, déjà, lui aussi, expliquait la formation de l'image par deux "événements successifs" :

« *Ressaisi par la vie, ce Corps s'est détaché par séparation de molécule à molécule, de son sang coagulé, de ces halos séreux que l'on voit encore aux abords de toute marque de fouet ou caillot sanguin, et de la poussière du chemin. Des fibres et fibrilles de lin auquel il adhéraient à l'instant, il n'a rien brisé, déchiré, froissé.* » Tel est le premier "événement", le seul qui explique la formation des images hématiques, si parfaites qu'elles constituent, aux yeux du docteur Mérat, "un mystère persistant"

« Comment concevoir le second "événement", la formation de l'image du Corps ? "Il semble, expliqua Jackson, que les points du corps s'inscrivirent de façon verticale sur le linge", après qu'on eut "étendu, aplati" l'étoffe. En effet, on ne voit pas les tempes et les joues que touchait le linge lorsque le Mort y était couché et enveloppé. On ne voit de la Face que sa "projection non pas perpendiculaire à la surface du corps, non pas perpendiculaire à la surface du linge, mais verticale vers le haut".

« Pourquoi souligner le mot "vertical", répété avec insistance par Jackson ? Parce que c'était le mot choisi par l'abbé de Nantes. Après avoir décrit le premier "événement", la première action de Jésus se séparant de son Linceul en y laissant les traces de son sang coagulé, l'abbé de Nantes poursuivait :

« Dans cet état nouveau, comme d'apesanteur, j'y tiens ! encore dans la position horizontale du gisant au tombeau, de par sa volonté d'homme, dans un acte d'amour parfait pour nous, et pour notre salut, il a jeté de toutes les cellules de son corps, en maîtrise souveraine de ses énergies, en faisceaux parallèles, verticaux, facial et dorsal, sur le linge miraculeusement tendu en toile d'attente, le million de rayons de lumière et de chaleur qui ont fixé à jamais, indélébile, son image sur ce lin. Brûlure de vie, brûlure d'amour, don de tout soi-même, comme d'une Personne à personne dans l'amour. » (CRC n° 250, p. 50)

UNE IMAGE VOULUE.

Devant ces phénomènes inexplicables par la science naturelle, frère Bruno en venait à « l'ultime procédure : un appel à témoins ». Sans les Évangiles, le Suaire demeure un objet incompréhensible. Calatayud le comprend et en arrive lui aussi à souligner la parfaite symétrie des données du Suaire avec « le récit historique des Évangiles », comme il dit si bien.

Voici comment notre Père résumait cet appel à témoins : « Pour ne parler que des témoins oculaires, ils sont nombreux, ils sont dignes de foi. Et que disent-ils, dans leurs dépositions conservées jusqu'à nos jours, avec un respect religieux, par leurs disciples ? Des choses fort simples. Touchant ce suaire : qu'ils

savent quel en fut l'acheteur ; qu'il était neuf, sans aucune tache ; quel fut le Crucifié qu'ils y déposèrent, où et quand se fit cet ensevelissement précipité. Et comment ils retrouvèrent ce linge, au premier jour ouvrable où ils se rendirent au sépulcre pour procéder à la toilette funéraire et à un ensevelissement normal. Mais alors le suaire du Christ était vide du Corps qu'il enveloppait...

« Le sépulcre était gardé par des soldats, et scellé par ordre des grands prêtres. Si donc se voient sur le suaire de compréhensibles macules, de sang ou d'autres matières, et poussières des chemins, elles n'ont pu être formées, dessinées ou déposées sur cette toile sans tache que par ce corps qui y demeura "trois jours"... [...] Si quelqu'un a souillé ce linceul, c'est le seul Jésus de Nazareth, durant le laps de temps que son corps y demeura enveloppé, dans les ténèbres et le froid du tombeau, et ce n'est, ce ne peut être personne d'autre. C'est à cause sans doute de ce sang et de ces taches éminemment intimes, que les chrétiens gardèrent ce linge funèbre comme une relique sacrée, de peur qu'elle ne soit relevée et profanée par la main des impies qui avaient mis leur Maître à mort. » (CRC n° 250, p. 47)

La formation miraculeuse de l'Image du Saint Suaire nous conduit au mystère de la résurrection de Jésus-Christ racontée dans les Évangiles ; et cet Événement connu et certifié explique à son tour le miracle du Suaire : « La conclusion qui s'impose, et que nous faisons nôtre, est fortifiée par le témoignage de ceux qui ont vu le tombeau vide et Jésus leur apparaissant vivant ressuscité. À savoir que c'est Lui, Jésus-Christ, qui a conçu et voulu cette image de lui-même, et qui l'a faite, des énergies maîtrisées de son propre corps, portées à leur plus haut degré de gloire par sa résurrection. »

« Le miracle, scientifiquement établi, conduit au mystère, et le mystère en retour explique le miracle. Ainsi nous est enfin révélée la cause finale adéquate de notre Objet d'étude, à la condition toutefois de croire à la parole de Celui qui, l'ayant prédit au cours de sa vie mortelle, a fait le premier miracle de ressusciter lui-même et accessoirement cet autre, bien modeste et inattendu, d'en laisser la preuve imprimée sur son linceul en perpétuelle mémoire. »

Calatayud a donc bien raison d'insister sur le verbe « a voulu » : Jésus « a voulu » choisir le moment de sa mort... Jésus a aussi voulu cette Image pour nous, nous expliquent depuis longtemps frère Bruno et notre Père : « Cette image est "la dernière apparition de Jésus" nous laissant la projection nette, claire, parfaite de sa résurrection. Ce qu'il fit alors, il le voulut. Sans doute parce que tels seraient les effets physico-chimiques normaux de toute résurrection à venir... Mais bien plus, intentionnellement, pour que nous le vissions, d'âge en âge jusqu'à la fin, nous prenant à témoin de sa Gloire nouvelle. » (CRC n° 350, octobre 1998, p. 22)

frère Louis-Gonzague de la Bambina.

LE SAINT SUAIRE, ULTIME PIÈCE À CONVICTION

EN 1978, sous le bref pontificat de Jean-Paul I^{er}, notre Père m'envoya, avec frère Joseph, au Congrès scientifique qui devait se tenir à Turin, après une ostension solennelle du Saint Suaire qui avait attiré les foules. Un livre était dans toutes les mains : son titre résumait la thèse de Wilson, son auteur. Il faisait de cette sainte relique le *TÉMOIN SILENCIEUX* de la Passion, de la mort et de la résurrection du Christ. L'abbé de Nantes, notre Père, préférerait désigner le Saint Suaire sous l'appellation d'« *ultime pièce à conviction* » découverte par saint Pierre et saint Jean dans le tombeau vide. Tandis que le « *témoin silencieux* », c'est une appellation qui convient bien au Cœur Immaculé de Marie, qui « *conservait toutes ces choses dans son Cœur* ».

Après avoir présenté l'ensemble de l'Évangile de Jean comme la « *minute du procès* » qui opposa « *les juifs* » à Jésus de Nazareth, il y a vingt siècles, et qui n'a cessé, depuis, d'opposer le monde à l'Église catholique romaine, avec saint Jean pour « *témoin principal* », notre Père fait état d'une ultime déposition qu'il appelle une pièce à conviction : saint Jean présente au tribunal le Linceul dans lequel fut enseveli le Corps de son Maître, le vendredi soir ; il affirme l'avoir retrouvé dans le tombeau vide, le surlendemain.

L'acheteur en avait été « *Joseph d'Arimatee, membre notable du Conseil, qui attendait, lui aussi, le Royaume de Dieu* » (Mc 15, 43), et qui « *avait été lui aussi instruit par Jésus* » (Mt 27, 57), « *homme bon et juste* » (Lc 23, 50). Saint Jean affirme que ce suaire était sans aucune tache (Mt 27, 59) quand Joseph y enveloppa le Corps de Jésus après l'avoir descendu de la Croix avec l'autorisation de Pilate, afin de procéder à son ensevelissement précipité, « *à cause de la Parascève des juifs* » (Jn 19, 42 ; Lc 23, 54), dans un « *tombeau neuf où personne encore n'avait été mis* », situé dans un jardin, près de l'endroit où Jésus avait été crucifié (Jn 19, 41).

Le sépulcre, creusé dans le roc et fermé par une grosse pierre roulée contre l'entrée (Mc 15, 46 ; Mt 27, 60), était gardé par des soldats et scellé par ordre des grands prêtres.

Des femmes se rendirent au sépulcre, au premier jour ouvrable, pour procéder à la toilette funéraire et à l'enseve-

lisement définitif. Elles trouvèrent le tombeau ouvert et vide ! À cette nouvelle, Jean y courut en compagnie de Pierre, et ils retrouvèrent le suaire, vide du Corps qu'il avait enveloppé ; et soigneusement roulé et placé bien en évidence, tandis que les « *bandelettes* » qui l'avaient attaché au Corps de Jésus gisaient à terre.

Saint Jean déclare qu'en voyant comment Jésus avait roulé ce *soudarâ*, comme il appelle le Suaire, et abandonné les bandelettes : « *Il vit et il crut* » (Jn 20, 8) que Jésus était ressuscité d'entre les morts.

Ce Suaire est parvenu jusqu'à nous : nous pouvons constater, analyser, vérifier scientifiquement la nature du sang humain dont il est taché, et la silhouette corporelle dont il est empreint.

Puisque le sépulcre était gardé et scellé, les macules de sang, empreintes de corps et poussière des chemins que l'on y observe, n'ont pu être formées, dessinées ou déposées sur ce Drap « *sans tache* » que par ce Corps qui y demeura « *trois jours* »...

Quant à lui, Jésus, ils le virent de nouveau, vivant, mais dans un état glorieux, et ils reçurent de lui, à de nombreuses reprises et de diverses manières, les preuves convaincantes de sa pleine réalité physique d'homme revenu à la vie, vainqueur de la mort et glorieux, accomplissant ce qu'il leur avait annoncé : Qu'il ressusciterait le troisième jour. Telle est la « *pièce à conviction* », conservée et vénérée par l'Église jusqu'à nous, qui convainc les juifs du crime de déicide : la photo de leur victime est authentique, « *flashée* » au moment même où Jésus se ranime et va reprendre vie, où le sang commence à s'échapper de ses blessures, laissant des traces sur le Linceul avant de le quitter, pour que nous aussi nous « *voyions et croyions* »... C'est une pièce à conviction qui « *parle* » !

Mais le « *témoin silencieux* », c'est le Cœur Immaculé de Marie, qui conservait toutes ces choses, les méditant dans ce Cœur Immaculé. Aujourd'hui il parle, depuis les événements de Fatima.

Après nous avoir commenté tout au long l'Évangile selon saint Jean, notre Père soulignait la particularité de ce dernier, si différent des trois autres, et même de l'ensemble du Nouveau Testament. Les synoptiques racontent les humiliations sensibles, humaines

du Christ, tandis que saint Jean est le témoin de l'invisible : son intuition atteint directement le « *Verbe de Dieu* » avec lequel il a vécu et qu'il a aimé. Saint Marc raconte la descente de « *Jésus-Christ, Fils de Dieu* » (Mc 1, 1) du haut du Ciel jusqu'à l'infamie de la Croix. Saint Jean, lui, raconte une Ascension du Fils de Dieu incarné, remontant, de gloire en gloire, vers son Père.

Selon saint Marc, le Christ mis à nu sur la Croix, c'est une brutale exposition de la « *honte* » du Christ. Mais selon saint Jean, c'est le resplendissement de sa gloire. Dépouillé de ses vêtements, nu comme un ver, humilié à l'extrême, « *ver et non plus homme* », Jésus trône comme un Juge entre ses assesseurs ; le bon et le mauvais larron, à sa droite et à sa gauche. Revêtu de majesté dans l'abjection même de sa nudité, il est le Seigneur de gloire que les Anges adorent. Où saint Jean a-t-il puisé cet enthousiasme, sinon dans ce brasier d'amour que les grandes eaux de la souffrance ne peuvent éteindre, ni les fleuves submerger (Ct 8, 7), dans cette énergie sainte de Dieu même qui habitait le Cœur Immaculé de Marie compatissante, debout au pied de la Croix, remplie du Saint-Esprit pour communier en corédemptrice et médiatrice universelle à toute la tendresse du Sacré-Cœur envers l'humanité pécheresse pour laquelle il donne son Corps et verse son Sang en sacrifice, pour sa rançon ?

Mais alors et saint Marc ? Où a-t-il contemplé Jésus dans l'ignominie de sa Croix ? D'abord, il n'y était pas. Et saint Pierre non plus, dont il est le secrétaire, le rapporteur. Alors, la source ? C'est facile à deviner : si la Vierge Marie est la source de saint Jean, la source de saint Pierre, c'est Marie-Magdeleine et les saintes Femmes présentes autour de Marie et de saint Jean, au pied de la Croix.

Ce qui est sûr, pour nous aujourd'hui, c'est que sous les traits de Notre-Dame des Douleurs, l'Immaculée s'est montrée le 13 octobre 1917, aux trois enfants, dans le ciel de Fatima, Notre-Dame en grand chagrin qu'il nous faut consoler par nos prières et nos sacrifices.

Ainsi soit-il.

(Sermon du 4 mai 2020, en la fête du Saint Suaire de Notre-Seigneur)

(père Bruno de Jésus-Marie.)

VERS LE 13 MAI



TANDIS que la foule soupire après le déconfinement, c'est à l'anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima que nous nous préparons plutôt, comme à la célébration du mémorial de notre salut par la puissance du Cœur Immaculé de Marie. Inlassablement, frère Bruno s'applique à « *montrer toujours davantage ce port de salut, toujours prêt à accueillir tous les naufragés de ce monde* » (sœur Lucie).

Dans le raz-de-marée de la pandémie qui submerge le monde et l'Église même, nos amis sont assidus à suivre cette prédication quotidienne comme un phare secourable ; privés de sacrements, le chapelet est leur bouée de sauvetage, à laquelle ils se cramponnent ! Si bien qu'en dépit de notre dispersion, du confinement, de l'interruption de nos activités, les nombreuses lettres reçues témoignent de notre exceptionnelle communion de cœur et de pensée, nouée dans le Cœur Immaculé de Marie. Quel beau fruit de l'œuvre de notre Père !

Cher Frère Bruno,

Au milieu de ce confinement, qui n'est pas une grande épreuve matérielle pour nous en pratique, vous-mêmes et les communautés nous soutenez bien fortement dans le désert spirituel qui se fait sentir. Ce sont vos encouragements renouvelés à la prière du chapelet, en famille et dans nos églises vides, vos LETTRES À LA PHALANGE du mois de mars, les propositions liturgiques pour les "offices de la Sainte Vierge", les méditations, les logia sur Mgr de Belsunce et la peste de 1720... Avec tout cela vous gardez très affectueusement vos enfants et nous aidez bien à passer la Semaine sainte et les fêtes de Pâques le regard tourné vers notre Mère Immaculée.

En particulier, je voudrais vous remercier pour les 150 POINTS publiés cet hiver, à la fois si admirables et réconfortants. Vous nous donnez à comprendre, pour moi pour la première fois aussi clairement, le sens le plus profond, le plus central, de notre engagement dans la Phalange de l'Immaculée : d'abord pour aimer et consoler son Cœur et ensuite être ses petits instruments. J'espère que nous tirerons de cette période plus de grâces pour les mettre davantage en pratique !

C'est aussi un tour de force de hauteur de vue et de sagesse, de densité et d'étendue de doctrine. On pourrait dire une œuvre de "tradition vivante" du Père jusqu'à vous dans ces éditions successives, où la comparaison montre une doctrine qui se précise, alors qu'elle explique de façon plus complète la réalité plus

complexe des évolutions du monde depuis les années 1980, en se dégageant des circonstances particulières et transitoires.

Il me semble que c'est particulièrement le cas dans la troisième section écologique. En ces temps de dévoilement de la réalité de notre "prospérité", nous sommes parfois confrontés à la légèreté ou l'inconséquence de certaines de nos préoccupations politiques ou économiques. Là où la droite française s'est trop souvent enfermée dans des illusions des années 1980, désormais vides de sens, vous redonnez à la propriété, l'entreprise, l'épargne un sens réel qui rejette les sophismes libéraux, et vous remettez à leur juste place l'importance d'une politique économique nationale et de la souveraineté de l'autorité légitime sur l'arbitraire des marchés, en écartant les inquiétudes infondées ou égoïstes.

Je trouve en particulier admirable votre combinaison intelligente de la critique classique, sociale, du libéralisme et de la critique politique, maurassienne, de l'anarchie démocratique.

En prolongeant le travail du Père dans ces 150 POINTS, vous rassemblez ainsi tout l'ordre théologique, politique, économique, dans cette "cathédrale de lumière", à l'égal il me semble des grandes visions catholiques d'un Donoso Cortes ou d'un Soloviev, pour tout placer aux pieds de l'Immaculée, à la lumière de Fatima.

J. B.

CROISADE EUCHARISTIQUE ET MARIALE

Depuis un mois, frère Bruno prêche chaque jour sur le mystère du Cœur Immaculé de Marie. Fruits de toute une vie de méditation du Message de Fatima, ces petits sermons soutiennent notre espérance, attisent notre amour du Cœur Immaculé de Marie et nous mobilisent pour une véritable Croisade eucharistique et mariale, dans le sillage des trois petits confidents de Notre-Dame.

Croisade eucharistique... sans communions ? Sans doute ! À l'exemple des saints François et Jacinthe. Ces petits sont nos modèles !

« Jacinthe était embrasée du désir de communier et eut à en offrir le sacrifice répété, comme nous aujourd'hui. Imitons Jacinthe, lorsque joignant les mains, elle levait les yeux au ciel et disait : "*Ô Jésus, c'est pour votre amour, et pour la conversion des pécheurs.*" »

« *Pauvre Notre-Dame, s'exclamait-elle encore, j'ai tant pitié d'elle ! Elle a demandé la communion en réparation des péchés commis contre son Cœur Immaculé, mais comment faire, si je ne peux pas communier ? J'ai tant de chagrin de ne pas pouvoir communier !* »

Ce désir dévorant, qui multiplie les communions spirituelles, console déjà beaucoup Jésus et Marie ! Car telle est bien notre intention primordiale : *« D'abord, j'offre cela pour consoler Notre-Seigneur et Notre-Dame, déclarait François, et ensuite, je l'offre pour les pécheurs et pour le Saint-Père. »*

« C'est exactement notre état d'esprit actuel, commente frère Bruno. C'est admirable et c'est sauveur pour nous de lire cela, nous qui risquons de nous décourager de prier pour des impies de plus en plus impies, et pour le Saint-Père qui prie, lui, un Dieu commun à toutes les religions. Mais n'oublions pas Notre-Dame des Douleurs, Notre-Dame en grand chagrin, c'est cela le pire ! »

Ces intentions sont inséparables puisque la cause du grand chagrin de Notre-Dame est la perte des âmes, tandis que ce sont les outrages contre son Cœur Immaculé qui précipitent les pécheurs en enfer.

« Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé », selon son premier et éternel dessein, auquel font échec tant de théologiens patentés, Urs von Balthasar, par exemple, qui en viennent à nier la réalité de la damnation éternelle, dégradant notre belle espérance chrétienne en insupportable présomption. Notre Père, pour sa part, en mystique véritable et en vrai dévot de Notre-Dame de Fatima, tient fermement "les deux bouts de la chaîne" : *« Ah ! Luttons contre l'enfer, mais n'interrogeons plus Dieu sur l'œuvre de son premier et éternel chagrin. »*

Or, voici encore une découverte de notre frère Bruno, pour nous assurer du soutien de Notre-Dame dans cette guerre sainte qui se livre sur la terre. Aux Valinhos, le 19 août, elle se plaignit de l'enlèvement des enfants par l'administrateur franc-maçon du canton qui leur avait fait manquer leur rendez-vous du 13 : *« Si l'on ne vous avait pas emmenés à la ville, le miracle aurait été plus connu. »*

« Ça, c'est le temporalisme du Cœur Immaculé de Marie, s'enthousiasme notre frère ! Comme celui du Sacré-Cœur avec Louis XIV. Elle veut l'adhésion des autorités publiques. C'est comme à Marseille en 1720 : si les échevins avaient pris part aux cérémonies organisées par Mgr de Belsunce dès le début, le miracle aurait été décisif et éclatant. Mais lorsque le démon domine lesdites autorités, le miracle est empêché. Dieu ne peut pas agir ! Pourquoi ? Parce que ce qu'Il veut, ce n'est pas épater le monde par des prodiges, Il veut obtenir l'adhésion de nos cœurs, de tous les cœurs, du haut en bas de la société. Aujourd'hui, du haut en bas de l'Église et de sa hiérarchie. »

À MARIE PAR JOSEPH !

Dans notre Croisade pour la reconquête de l'Église aux Cœurs de Jésus et Marie, nous avons un autre allié puissant : saint Joseph.

Pour répondre à une requête de nos frères et sœurs du Canada, frère Bruno avait décidé que nous fêterions cette année l'ancienne solennité de saint Joseph, patron de l'Église universelle, instituée jadis par le saint pape Pie IX.

Mercredi 29 avril, tous nos ermitages ont donc rivalisé de dévotion pour toucher le cœur de notre grand protecteur. Processions, cantiques, saluts du Saint-Sacrement, le tout dans une profusion de fleurs et d'encens : aucune pompe n'a été négligée pour honorer le chef de la Sainte Famille, tandis que frère Bruno nous exhortait à le prier beaucoup pour la Sainte Église :

« Voyez quelle était l'autorité de saint Joseph sur la Vierge Marie et sur Jésus ! Mais alors, si c'était ainsi il y a deux mille ans, cela continue ? Cela continue aujourd'hui. Au Ciel, saint Joseph trône avec toute son autorité de chef de famille, depuis le début de l'histoire, parce que Jésus aime obéir à la Sainte Vierge et donc aussi à saint Joseph. C'est simple ! »

Et deux jours plus tard, en la fête de saint Joseph Artisan, que notre Père préférerait invoquer comme le saint patron de l'autorité paternelle et politique, nous redoublions nos louanges et supplications pour l'Église et la France.

Cette fois-ci, frère Bruno mit en relief un détail très réconfortant de l'apparition du 13 octobre 1917 :

« Trois tableaux successifs ont révélé que, du ciel, dominait, régnait saint Joseph avec l'Enfant Jésus et Notre-Dame. Saint Joseph et l'Enfant Jésus semblaient bénir le monde avec des gestes qu'ils faisaient de la main en forme de croix. »

Peu après parut Notre-Seigneur vêtu de pourpre, comme lors de la scène des outrages soufferts pendant sa Passion, renouvelés en 1917 et encore plus en 2020. Et pourtant, Il semblait encore bénir le monde, de la même manière que saint Joseph. Quel mystère de miséricorde, qui donne toute sa force à notre espérance !

Ce 13 mai, pour la première fois depuis plus d'un siècle, la Cova da Iria sera déserte. Néanmoins, pour nous cramponner à notre espérance et consoler Notre-Dame de Fatima, nous la fêterons ce jour-là avec plus de ferveur que jamais !

frère Guy de la Miséricorde.